

INCENDIES CRIMINELS

TEBBOUNE PRÉCONISE LE RÉTABLISSEMENT DE LA PEINE DE MORT

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8579 MARDI 1ER SEPTEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ALGÉRIE – SERBIE

Vers une visite officielle de Vučić à Alger

Page 2

SÉCURITÉ AU SAHEL

LE TOURNANT STRATÉGIQUE D'ALGER

En expédiant une escadrille de chasseurs Sukhoi Su-30 et des avions d'appui à Niamey à la demande des autorités nigériennes, l'Algérie brise un dogme militaire décennal. Sur instruction directe du président Tebboune, ce déploiement inédit marque un tournant géopolitique majeur : Alger ne se contente plus de préserver ses frontières, elle devient le garant actif de la stabilité du Sahel. PAGE 3



51 ANS APRÈS

Les Verts sur le toit de la Méditerranée

Page 12

LIGNE FERROVIAIRE LAGHOUAT – GHARDAÏA – EL-MENIAA

Lancement imminent des travaux

Page 6

CINÉMA ET JEUNES TALENTS

Le Festival de Tindouf lance la formation

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

PRÉPARATION DU HADJ 2027

Le dispositif organisationnel se met en place

LE MINISTÈRE des Affaires religieuses et des Wakfs anticipe déjà la préparation de la prochaine saison du Hadj. Une réunion de la Commission sectorielle permanente chargée de l'organisation du pèlerinage s'est tenue, hier, au siège du ministère, sous la présidence du directeur général de l'orientation religieuse et de la culture islamique, Mourad Maïza.
Cette rencontre a réuni le représentant du directeur général de l'Office national du Hadj et de la Omra, ainsi que des représentants des différents départements ministériels et organismes nationaux concernés par l'organisation et l'encadrement de la saison du pèlerinage.
Consacrée aux différentes dimensions organisationnelles et procédurales liées à la préparation précoce du prochain Hadj, la réunion a notamment porté sur la mise en œuvre du document relatif aux dispositions préparatoires ainsi que sur le suivi de l'état d'avancement du calendrier des différentes procédures.
L'objectif est de permettre aux différents intervenants de lancer, dans les délais prévus, les programmes et plans d'action nécessaires à la préparation de la saison du Hadj 1448 de l'Hégire, correspondant à l'année 2027.
Dans ce sens, le ministère entend renforcer la coordination entre les différents secteurs et organismes impliqués dans l'encadrement du pèlerinage, tout en veillant à élever le niveau de préparation opérationnelle.
Cette réunion marque ainsi le lancement des premières étapes de préparation d'un rendez-vous qui mobilise chaque année plusieurs intervenants dans les domaines de l'organisation, de l'accompagnement, de la santé et de l'encadrement des pèlerins algériens.
Le département des Affaires religieuses entend, à travers ce travail de coordination en amont, réunir les conditions nécessaires pour assurer une organisation efficace et offrir aux pèlerins algériens les meilleures conditions possibles durant la saison du Hadj 2027.

M. B.

KHALIDA BOUFEDECHE REÇUE PAR LE PRÉSIDENT SERBE

Vučić exprime son souhait de visiter l'Algérie

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedeche, prend part, à Belgrade, en Serbie, à une réunion de haut niveau consacrée au 65e anniversaire de la première conférence constitutive du Mouvement des non-alignés (MNA), représentant l'Algérie sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

En marge de ce rendez-vous, elle a été reçue par le président serbe, Aleksandar Vučić, avec lequel elle a évoqué les perspectives de renforcement des relations bilatérales. Le chef de l'État serbe a, à cette occasion, exprimé son souhait d'effectuer prochainement une visite en Algérie.
Khalida Boufedeche est accompagnée du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane. Le sommet, qui a débuté hier et s'achève aujourd'hui à Belgrade, est placé sous le thème « L'héritage historique du non-alignement : des leçons pour le monde d'aujourd'hui », a indiqué hier un communiqué de l'APN. En marge de cette participation, la présidente de l'APN a été reçue hier par le président de la République de Serbie, Aleksandar Vučić. Cette entrevue a permis de « réaffirmer la profondeur des relations d'amitié historiques entre l'Algérie et la Serbie et d'examiner les perspectives de leur consolidation dans différents domaines d'intérêt commun », a fait savoir le communiqué. À cette occasion, Khalida Boufedeche a transmis au président serbe les salutations du président Abdelmadjid Tebboune, ainsi que « ses vœux de progrès et de prospérité au peuple serbe et à la République de Serbie ». Les deux parties ont également mis l'accent sur la poursuite de la concertation et de la coordination entre Alger et Belgrade sur les différentes questions régionales et internationales d'intérêt commun, dans le cadre d'une volonté partagée de promouvoir le dialogue, la coopération et le respect de la légalité internationale.


L'héritage historique du non-alignement.

De son côté, Aleksandar Vučić a salué le niveau atteint par les relations bilatérales et insisté sur la nécessité de renforcer la coopération et le partenariat entre les deux pays dans plusieurs secteurs. Il a, à cette occasion, exprimé son souhait d'effectuer prochainement une visite en Algérie, avec l'ambition de donner un nouvel élan au partenariat algéro-serbe et d'explorer de nouvelles opportunités de coopération.
Cette rencontre bilatérale vient ainsi compléter la participation algérienne à ce rendez-vous commémoratif du Mouvement des non-alignés, organisé à Belgrade, berceau de la première conférence des chefs d'État et de gouvernement du MNA en 1961. L'objectif de cette réunion est de réaffirmer l'attachement aux principes du non-alignement et de renforcer la concertation et la solidarité entre les pays du Sud. Les débats portent notamment sur le respect de la Charte des Nations unies et de la souveraineté des États, ainsi que sur la dénonciation de l'impérialisme et des ingérences extérieures.
La réunion doit notamment permettre de « renouveler l'engagement en faveur du renforcement de l'intégration, de la concertation et de la coopération entre les pays membres du Mouvement », a indiqué le communiqué, rappelant que cette rencontre intervient dans un contexte international complexe, marqué par « le retour des phénomènes de polarisation et de la logique de la force ». Selon l'APN, cette réunion connaît une participation de haut niveau des États fondateurs du Mouvement, ainsi que des membres de sa Troïka. Elle constitue également une occasion de « raviver les principes fondateurs du Mouvement », établis par ses pères fondateurs lors de la Conférence de Bandung en 1955 et du Sommet de Belgrade en 1961.

Khalil Aouir

DIPLOMATIE

Tebboune reçoit les lettres de créance de quatre nouveaux ambassadeurs

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier au siège de la Présidence de la République, la cérémonie de présentation des lettres de créance de quatre nouveaux ambassadeurs accrédités en Algérie.
Il s'agit des ambassadeurs de la République islamique d'Iran, de l'État du Koweït, de la Confédération suisse et de la République d'Indonésie.
Cette cérémonie marque officiellement le début de la mission diplomatique des nouveaux représentants de leurs pays respectifs en Algérie.

S. N.

L'ANIE OUVRE LA RÉVISION EXCEPTIONNELLE LE 6 SEPTEMBRE

Les citoyens non encore inscrits appelés à régulariser leur situation

EN PRÉVISION des élections des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya, prévues le 28 novembre prochain, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) lance une révision exceptionnelle des listes électorales. L'opération, qui s'étalera sur douze jours, débutera dimanche 6 septembre et se poursuivra jusqu'au jeudi 17 septembre 2026. Les citoyens non encore inscrits sont appelés à régulariser leur situation.
Dans un communiqué rendu public, hier, l'ANIE invite les citoyens non encore inscrits sur les listes électorales et remplissant les conditions légales requises à profiter de cette période pour régulariser leur situation. Sont également concernés les citoyens qui auront atteint l'âge de 18 ans révolus le jour du scrutin, fixé au samedi 28 novembre 2026.
Pour s'inscrire, les personnes concernées doivent se présenter à leur commune de résidence auprès de la Commission communale de révision des listes électorales, munies d'un document d'identité et d'un justificatif de domicile. L'opération concerne également les électeurs ayant changé de lieu de résidence. Ceux-ci sont appelés à se rapprocher de la commission compétente de leur nouveau lieu de résidence afin d'y effectuer leur inscription.
Cette révision intervient conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, ainsi qu'en application du décret présidentiel n° 26-284 portant convocation du corps électoral pour les élections locales du 28 novembre prochain. Afin de faciliter les démarches et d'élargir l'accès au service électoral, l'ANIE rappelle que les citoyens peuvent également procéder à leur inscription ou vérifier leur situation électorale en ligne, via la plateforme numérique mise à leur disposition par l'Autorité.
Cette possibilité permet notamment aux électeurs de s'assurer de leur inscription sur les listes électorales avant le scrutin et, le cas échéant, d'effectuer les démarches nécessaires dans les délais impartis.
Sur le terrain, les bureaux des Commissions communales de révision des listes électorales resteront ouverts durant toute la période de l'opération. Ils accueilleront les citoyens tous les jours de la semaine, de 9h à 16h30.

Aymen D.

DÉSTABILISATION AU NIGER

Le geste fort d'Alger

C'est un message fort que vient d'envoyer Alger à son voisinage immédiat au Sahel, rompant avec une vieille doctrine militaire de défense. Au lendemain d'une mutinerie ou d'une tentative de putsch au Niger, l'Algérie a envoyé deux patrouilles de chasseurs Sukhoi Su-30 (quatre appareils au total) à Niamey, en plus d'un avion ravitailleur de carburant et un appareil de transport. Ces avions ont été envoyés « conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, commandant suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale », selon un communiqué du MDN. L'envoi de ces appareils de guerre survient en réponse à une demande des autorités nigériennes.

L'objectif derrière l'envoi de ces avions de combat est de « renforcer la coopération stratégique » entre l'Algérie et le Niger dans « divers domaines, notamment militaire », et ce à la « suite des événements tragiques survenus récemment à Niamey, dans le cadre d'une tentative de déstabilisation du pays », a ajouté la même source. Les deux patrouilles de chasseurs Sukhoi Su-30 auront pour mission l'appui aux forces armées nigériennes face à cette tentative de déstabilisation.

Selon le MDN, « cette opération réaffirme l'engagement et la détermination inébranlables de l'Algérie à poursuivre ses efforts pour renforcer la sécurité et la stabilité dans la région, et renouvelle son soutien indéfectible au gouvernement et au peuple nigériens pour surmonter cette période délicate ». Samedi dernier, Alger a condamné la tentative de coup d'Etat au Niger et apporté son soutien aux autorités nigériennes dans un contexte de renforcement des relations entre les deux pays.

Cet appui aérien intervient quelques jours après le déploiement de quatre hélicoptères de combat au Niger, dont le pays fait face à des attaques de groupes terroristes et à des manœuvres de déstabilisation et d'ingérence étrangère.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a eu, hier, un entretien téléphonique avec son homologue nigérien, le général Abdourahamane Tiani, afin de s'enquérir de la situation dans le pays voisin. Au cours de cet échange, le président Tebboune a félicité et remercié son homologue nigérien pour les efforts déployés


Un message fort.

afin de faire échec à la tentative de déstabilisation du Niger. De son côté, le président Abdourahamane Tiani a rassuré le chef de l'Etat algérien, affirmant que la situation était « totalement sous contrôle ».

Il a également exprimé ses remerciements à l'Algérie pour son soutien constant au Niger et à son peuple.M. Tebboune a, pour sa part, renouvelé l'engagement de l'Algérie à rester aux côtés du Niger, de son peuple et de ses institutions, réaffirmant le soutien d'Alger au pays frère dans tous les domaines et en toutes circonstances.

A cette occasion, les deux Présidents ont évoqué l'état d'avancement des projets communs décidés lors de la récente visite du président Tiani en Algérie. Ces projets sont considérés comme un important levier pour accompagner et renforcer le développement du Niger.

De son côté, le Premier ministre du Niger, Ali Mahaman Lamine Zeine, a exprimé dimanche soir à Niamey, la profonde reconnaissance et appréciation de son pays envers le geste de l'Algérie. « L'Algérie considère que tout ce qui doit être fait pour aider à assurer notre sécurité et promouvoir notre souveraineté est une priorité absolue », a-t-il déclaré, saluant « ce geste d'approfondissement de la coopération entre les deux pays ».

L'envoi d'avions de combat multirôle par l'Algérie au Niger est qualifié par les observateurs d'une évolution majeure dans la perception algérienne dans la région du Sahel. En plus du soutien politique, la coopération bilatérale dans le domaine militaire vient de prendre une nouvelle dimension stratégique. Ce dispositif aérien algérien devrait apporter une puissance de feu à basse altitude et l'appui des troupes au sol, de l'interception et de frappe sur un large rayon d'action dans un grand territoire désertique, devenu un terreau pour les hordes terroristes. Il convient de souligner que le soutien algérien au Niger n'est guère occasionnel ou opportuniste, d'autant que les deux pays partagent une bande frontalière de plus de 900 kilomètres. La déstabilisation de ce pays voisin est désormais considérée comme une menace directe à la sécurité nationale algérienne.

Depuis l'indépendance, et à part le déploiement des unités de l'ANP durant les deux guerres israélo-arabes en 1967 et 1973 en Egypte, la doctrine de l'Algérie reposait uniquement sur une stratégie de dissuasion, de défense et de sécurisation des frontières, de la coopération dans le domaine du renseignement.

Cependant, pour les observateurs, la décision algérienne répond surtout à un souci stratégique, dans une vaste région, qui va de l'ouest du Soudan jusqu'au Mali, en passant par le Tchad, le Sud libyen et le nord du Nigeria, caractérisée par la violence des groupes armés, alliés à des réseaux transnationaux de narcotrafiquants et de circulation des armes. Cette bande se trouve également au cœur d'une complexe rivalité entre plusieurs puissances et des convoitises étrangères.Une telle insécurité systémique est un grand risque pour les grands projets économiques que l'Algérie a lancés récemment au Niger, dont les plus ambitieux sont le gazoduc transsaharien, long de 4 000 kilomètres, des programmes énergétiques, la route transsaharienne, les flux commerciaux et le programme de la fibre optique.

Ce n'est guère par hasard si le président Tebboune a déclaré, lors de la récente visite d'Abdourahamane Tiani en Algérie, que l'Algérie et le Niger se trouvaient « dans la même tranchée » et promettait de mobiliser les capacités et l'expérience algériennes.

Hachemi B.

SOUFIANE DJILALI SUR L'ENVOI DES SU-30 AU NIGER :

«Le Sahel oblige l'Algérie à sortir de sa passivité»

DANS le sillage du déploiement de quatre Su-30 à Niamey, l'homme politique et fondateur du parti Jil Jadid, Soufiane Djilali, monte au créneau, soutenant que l'Algérie ne peut pas rester spectatrice de cette dégradation à ses frontières méridionales, alors que ses voisins sahéliens se trouvent dans une situation extrêmement difficile.

C'est dans ce contexte que l'ancien président de Jil Jadid, Soufiane Djilali, développe une réflexion sur l'évolution de la politique algérienne au Sahel. Dans une prise de position consacrée à cette question, publiée sur sa page officielle, l'acteur politique soutient que l'Algérie devrait dorénavant articuler davantage la défense de ses principes diplomatiques avec celle de ses intérêts stratégiques.

De l'avis de Soufiane Djilali, « la souveraineté des Etats, la non-ingérence, le respect du droit international et le règlement politique des conflits doivent rester des références essentielles pour l'Algérie ». Mais l'évolution de l'environnement international impose, selon lui, de revoir les modalités d'application de ces principes. « Nous vivons aujourd'hui dans un monde où le droit international est de plus en plus piétiné et où les rapports de force tendent trop souvent à primer sur les principes », relève-t-il.

Il en tire une conclusion qui résume l'essentiel de son propos : « Sans principes, c'est du cynisme ; avec seulement les principes, c'est de la naïveté ». L'ancien candidat à la présidentielle considère, de la sorte, que la diplomatie algérienne a longtemps privilégié son attachement aux principes, « parfois au prix de ses propres intérêts ». Durant cette période, « d'autres acteurs ont avancé, installé leurs positions et profondément modifié l'environnement stratégique qui nous entoure », souligne-t-il.

Pour le fondateur de Jil Jadid, Alger se trouve ainsi devant un choix stratégique. « Elle a désormais un choix à faire : soit elle accepte de regarder les événements se dérouler et voit progressivement disparaître sa profondeur stratégique ; soit elle décide d'agir, en soutenant les acteurs avec lesquels elle peut travailler et en défendant directement ses intérêts ». Soufiane Djilali indique explicitement sa préférence pour cette seconde orientation. « Je considère que le second choix est aujourd'hui le plus raisonnable », affirme-t-il. « Cela ne signifie pas que l'Algérie doit approuver les régimes en place, ni renoncer à ses principes », précise-t-il. Il appelle plutôt à distinguer les impératifs de principe des intérêts stratégiques. « Cela signifie qu'elle doit distinguer la défense de ses principes de la défense de ses intérêts, et comprendre que les deux ne sont pas nécessairement contradictoires », explique-t-il.

Dans sa lecture, Soufiane Djilali identifie moult intérêts fondamentaux que l'Algérie devrait chercher à préserver dans son voisinage sahélien. Le premier est la stabilité de ses frontières méridionales. « Notre intérêt fondamental est de préserver un environnement stable à nos frontières », souligne-t-il. Le deuxième consiste à empêcher une domination extérieure du Sahel. L'objectif est, selon lui, d'« empêcher que le Sahel ne devienne un espace entièrement contrôlé par des puissances extérieures ».

Il s'agit, en troisième lieu, de « maintenir avec ces Etats une relation qui permette à l'Algérie de peser sur les évolutions de son voisinage ». C'est à partir de cette grille de lecture que Soufiane Djilali analyse le soutien apporté au Niger. « Dans cette perspective, le soutien apporté au Niger face à la tentative de déstabilisation actuelle me paraît relever d'un réalisme nécessaire », déclare-t-il.

Dans son texte, Soufiane Djilali accorde une place importante à la relation entre Alger et Moscou. Il considère cette dimension comme indissociable de la réflexion sur le nouveau positionnement de l'Algérie au Sahel. « Il y a également une autre dimension qu'il ne faut pas négliger : la relation avec la Russie », écrit-il.

Il rappelle que l'Algérie entretient avec la Russie « une relation stratégique ancienne », notamment dans le domaine militaire, et souligne que celle-ci « remonte aux premières années de l'indépendance ».

Pour lui, cette relation ne saurait être considérée comme une simple coopération conjoncturelle. Le repositionnement de l'Algérie au Sahel pourrait, selon lui, contribuer à « rééquilibrer cette relation » avec Moscou. Cela étant dit, « il ne s'agit ni de s'aligner sur Moscou ni de lui abandonner notre autonomie de décision », souligne-t-il. « L'Algérie peut avoir des intérêts convergents avec la Russie sur certains dossiers, tout en conservant ses propres intérêts, ses propres principes et sa propre politique », écrit-il. Il appelle à une politique étrangère qui conserverait ses principes tout en assumant davantage la défense des intérêts nationaux. « C'est probablement cela, au fond, que doit être une politique étrangère réaliste », assure-t-il. « Le Sahel oblige aujourd'hui l'Algérie à sortir d'une forme de passivité de principe », conclut Soufiane Djilali.

Khalil Aouir

BÉJAÏA

Élan de solidarité sans précédent

FACE aux dégâts occasionnés par les récents incendies qui ont dévasté plusieurs régions du pays, notamment la wilaya de Béjaïa, la société civile, les associations locales, le Croissant-Rouge algérien (CRA) et les institutions locales continuent de se mobiliser, formant un formidable élan de fraternité.

De citoyen à citoyen, les marques de solidarité exprimées par les populations démontrent, une fois de plus, que l'entraide demeure profondément ancrée dans nos valeurs. Dès la maîtrise des principaux foyers, un vaste pont terrestre humanitaire s'est spontanément mis en place dans toute la wilaya et à travers le pays.

Des convois formés de dizaines de camions ont convergé vers les zones touchées, acheminant des denrées alimentaires, des packs d'eau minérale, des couvertures, des articles vestimentaires, des matelas et autres articles de literie, des médicaments ainsi que du matériel de première nécessité.

À Souk El-Tennine, un important convoi officiel est parti du siège de la daïra, en présence des autorités locales, des représentants de la direction de la wilaya de la Solidarité, de diverses associations et du Croissant-Rouge algérien.

À Béjaïa, un point de départ stratégique a été établi face au stade de l'Unité maghrébine afin d'acheminer l'eau et les aides d'urgence vers les localités enclavées.

Dans la vallée de la Soummam, notamment à Tazmalt, Akbou, Ighil-Ali et Aït R'zine, des citoyens, les Scouts musulmans algériens (SMA), l'association « Étoile culturelle » et l'association « Soummam Akbou » ont centralisé les dons grâce à la mise en place de points de collecte réunissant plusieurs acteurs.

La chaîne de solidarité s'illustre également par sa diversité. L'association « Imdukal » (Les Amis), à Darguina, s'est distinguée en étendant son action au-delà des foyers humains, en venant au secours des animaux dont les espaces de pâturage ont été réduits en cendres par les flammes.

De son côté, l'initiative d'Ath Abbas, sur la RN 26, multiplie les appels aux dons afin de réunir des matelas, des couvertures et des vêtements. Bénévoles et âmes charitables rappellent ainsi une vérité essentielle : « Aujourd'hui, c'est Béjaïa. Demain, cela peut être n'importe quelle région de notre chère Algérie ».

Au-delà de l'aide matérielle d'urgence, la réponse s'organise également sur les plans sanitaire et humain afin d'assurer la reconstruction et un accompagnement psychologique pérenne. Des caravanes composées de médecins généralistes, de pédiatres, de psychologues et de spécialistes du traitement des brûlures se sont rendues au chevet des familles afin de soutenir les victimes traumatisées.

Aujourd'hui, les autorités publiques et les comités citoyens tournent résolument leur regard vers l'avenir. Des programmes d'indemnisation, de collecte de matériaux de construction et de reboisement sont d'ores et déjà planifiés afin de permettre aux agriculteurs de replanter leurs oliveraies et à chaque villageois de rebâtir son foyer dans la dignité.

N. Bensalem

PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE DES SINISTRÉS

L'urgence des blessures invisibles

Alors que les interventions se concentrent d'abord sur l'urgence de la mise en sécurité des sinistrés, les conséquences psychologiques des incendies peuvent se prolonger bien après la disparition des flammes. Dans un guide pratique consacré à l'intervention psychologique en situation de catastrophe, le Syndicat national algérien des psychologues cliniciens (SNAPSY) appelle à une prise en charge progressive et durable des victimes, depuis les premiers secours psychologiques jusqu'au suivi à long terme.


Une prise en charge durable.

Pour le syndicat, l'intervention du psychologue clinicien ne consiste pas simplement à écouter les victimes ou à leur faire raconter ce qu'elles ont vécu. Elle doit d'abord permettre de rétablir un sentiment de sécurité et de stabilité, avant d'évaluer la situation et d'orienter, si nécessaire, vers une prise en charge spécialisée. « Sécurité, stabilisation, contenance, évaluation, orientation, suivi et traitement si nécessaire » constituent ainsi les principales étapes préconisées par les psychologues.

Dans les premières heures qui suivent un incendie, les victimes peuvent être désorientées, silencieuses, en état de choc, en pleurs, agressives ou incapables de prendre des décisions simples. Certaines peuvent également donner l'impression d'être détachées de la réalité ou répéter les mêmes questions.

Pour le SNAPSY, ces réactions ne doivent pas être automatiquement assimilées à un trouble psychologique. A ce stade, la priorité est ailleurs. Il s'agit d'assurer la sécurité de la personne, de l'apaiser, de répondre à ses besoins essentiels, de lui fournir des informations fiables et, lorsque cela est possible, de la remettre en contact avec ses proches.

Le syndicat met également en garde contre une pratique consistant à pousser les victimes à raconter immédiatement et en détail les scènes traumatisantes. « L'intervention précoce n'est pas une séance de traitement du traumatisme », rappelle en substance le guide, soulignant que l'objectif initial est la stabilisation et non la récupération forcée des souvenirs.

Dans ce contexte, les premiers secours psychologiques occupent une place centrale. Le psychologue doit d'abord identifier les dangers et les personnes les plus vulnérables, écouter sans contraindre et mettre les victimes en relation avec leur famille ainsi qu'avec les services de santé, d'hébergement, d'aide sociale et les autres dispositifs disponibles.

Le SNAPSY recommande également de privilégier des paroles simples et rassurantes, sans minimiser la souffrance. Dire à une victime qu'elle doit « être forte », qu'elle doit « oublier » ou que « tout ira bien » peut, selon le syndicat, avoir pour effet de banaliser ce qu'elle ressent et de freiner son expression émotionnelle.

UNE VIGILANCE PARTICULIÈRE POUR LES ENFANTS

Les enfants constituent l'une des catégories nécessitant une attention particulière. Contrairement aux adultes, ils n'expriment pas toujours leur traumatisme verbalement. Celui-ci peut se manifester par des cauchemars, l'énurésie, une peur de dormir, une forte dépendance aux parents, de l'agressivité, des troubles de concentration ou encore une peur persistante du feu et de la fumée.

Le SNAPSY recommande de ne pas les interroger comme des adultes et surtout de ne pas les obliger à raconter les scènes qu'ils ont vécues. Le jeu et le dessin peuvent être privilégiés selon l'âge, tout en maintenant auprès de l'enfant la présence d'un adulte sécurisant.

La prise en charge psychologique doit également, selon le syndicat, accorder une attention particulière aux familles ayant perdu un proche. Les pleurs, la colère, le silence, l'incrédulité ou encore l'effondrement émotionnel peuvent faire partie du processus normal de deuil. « Une vigilance s'impose toutefois lorsque la culpabilité devient persistante, que la personne estime que la vie ne vaut plus la peine d'être vécue ou présente des idées suicidaires ou une forte incapacité à reprendre ses activités quotidiennes », insiste le SNAPSY.

Le syndicat met également en garde contre la culpabilité du survivant, qui peut toucher les personnes ayant échappé à l'incendie alors que d'autres y ont perdu la vie, leur logement ou leurs biens. Des cauchemars, des troubles du sommeil, des souvenirs intrusifs, une hypervigilance ou une peur intense peuvent apparaître dans les jours ou les semaines qui suivent.

Pour le SNAPSY, la fin du danger ne signifie pas la fin de la prise en charge. Une fois l'incendie maîtrisé et le retour au quotidien amorcé, certaines manifestations peuvent apparaître ou s'intensifier, notamment l'insomnie, l'anxiété, la colère, la perte d'appétit, les cauchemars, les images intrusives ou encore la peur de retourner chez soi.

Une réaction de panique à l'odeur de fumée ou à la vue du feu peut également survenir plusieurs jours après l'événement. Le syndicat recommande donc d'informer les victimes sur ces réactions possibles, sans pour autant les enfermer dans un diagnostic. L'objectif est de leur permettre de reconnaître les signes et d'en suivre l'évolution.

Lynda Louifi

DÉPLOIEMENT D'UNE CLINIQUE MÉDICALE MOBILE

Les soins au plus près des sinistrés

FACE aux besoins sanitaires des populations touchées par les incendies, le ministère de la Santé a renforcé son dispositif de proximité avec le déploiement d'une première clinique médicale mobile dans les zones sinistrées, notamment dans la wilaya de Jijel. L'objectif est d'assurer une prise en charge médicale et psychologique au plus près des habitants, a indiqué hier le ministère dans un communiqué.

Cette opération intervient sur instruction du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, dans le cadre des mesures engagées pour répondre aux besoins des populations affectées par les feux ayant touché plusieurs wilayas du pays. L'objectif est désormais de maintenir une présence médicale dans les zones directement touchées et de garantir la continuité des soins, particulièrement dans les secteurs où l'accès aux structures de santé demeure difficile en raison des conséquences des sinistres.

La clinique mobile doit ainsi permettre de rapprocher les consultations et les soins des citoyens, tout en renforçant la couverture sanitaire locale. Les équipes médicales sont chargées d'assurer les prestations nécessaires et d'identifier les cas nécessitant une orientation vers des établissements hospitaliers.

Le dispositif comporte également un volet psychologique, destiné aux personnes profondément marquées par les incendies. Cet accompagnement revêt une importance particulière pour les familles ayant perdu des proches ou leurs biens, ainsi que pour celles ayant vécu des situations particulièrement éprouvantes lors du passage des flammes.

Dans ce sens, le département de la Santé entend aller directement à la rencontre des populations sinistrées, plutôt que de les contraindre à se déplacer vers les établissements de santé. Une approche de proximité qui prend tout son sens dans des zones où les conditions de vie restent fortement perturbées. Ce déploiement s'inscrit dans la continuité du dispositif sanitaire mis en place depuis le déclenchement des incendies.

Les établissements de santé des wilayas concernées ont été mobilisés pour assurer la prise en charge des victimes et répondre aux différents besoins liés aux blessures, aux traumatismes et à l'exposition aux fumées.

Le ministère prévoit de déployer prochainement d'autres caravanes médicales mobiles dans les zones sinistrées afin de renforcer l'accès aux soins. Ce dispositif vise à assurer, au-delà de l'urgence, un suivi médical et psychologique durable des populations touchées par les incendies et à les accompagner dans leur retour à la normale.

Sihem Bounabi

INCENDIES CRIMINELS

Le retour de la peine capitale

Face à la tragédie des récents feux de forêt ayant ravagé le centre et l'est du pays, l'Algérie s'apprête à opérer un tournant répressif historique. Le président de la République a décidé de briser le moratoire en vigueur depuis 1993 en ordonnant, avant-hier, l'application stricte de la peine de mort à l'encontre des pyromanes, marquant ainsi une rupture nette avec la position diplomatique récente du pays.


Un tournant répressif historique.

Réuni au siège de la Présidence avec de hauts responsables civils et militaires, Abdelmadjid Tebboune a fixé un ultimatum au 15 septembre pour que le ministre de la Justice modifie le Code pénal. L'objectif est de réinstaurer l'exécution effective de la peine capitale pour les individus coupables d'incendies volontaires, une fois toutes les voies de recours épuisées. Ce texte sera soumis au Gouvernement dès cette semaine avant d'être présenté à l'Assemblée populaire nationale.

Jusqu'à présent, la législation algérienne réservait déjà la peine suprême à une série de crimes majeurs, tels que la trahison, l'espionnage, le meurtre aggravé, la castration entraînant la mort, les actes de torture ou de cruauté, l'enlèvement, le vol aggravé, la contrefaçon, le parjure menant à une condamnation à mort et certaines infractions militaires, ainsi que leurs tentatives.

Le Code pénal punit également de la peine de mort la participation à des bandes armées ou à des mouvements insurrectionnels, de même que les actes de terrorisme incluant les tentatives de changement de régime, l'incitation à la haine, la destruction de territoire, les massacres et le sabotage des services publics. Cependant, en matière d'incendie criminel, de destruction d'équipements militaires ou d'attentat à l'explosif, la peine capitale n'était encourue que si l'acte entraînait la mort d'une personne. La nouvelle mesure vise donc à supprimer ce préalable, rendant l'incendie volontaire passible d'exécution quelle que soit la gravité des conséquences humaines.

Cette fermeté marque une inflexion majeure. L'Algérie n'a procédé à aucune exécution depuis 1993 et avait même parrainé, fin 2020, une résolution de l'ONU en faveur d'un moratoire universel. Néanmoins, face à des départs de feu simultanés et suspects en pleine nuit, le chef de l'État a averti que la justice se montrerait implacable envers les suspects déjà arrêtés.

En parallèle du volet répressif, un plan d'urgence est déployé pour relancer les zones sinistrées. Le gouvernement s'engage à indemniser intégralement toutes les victimes, tandis que la remise en état des réseaux vitaux d'eau, d'électricité, de gaz et de télécommunications doit s'achever d'ici samedi. Le relogement immédiat des habitants touchés et la révision des normes de construction en zone forestière complètent ce dispositif de crise.

Majda Khellaf

Les indemnisations débuteront dès la semaine prochaine

AU LENDEMAIN de la réunion présidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, consacrée aux conséquences des incendies ayant frappé plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays, le gouvernement a arrêté un calendrier pour l'indemnisation des sinistrés. Réuni hier avec les ministres concernés et les walis, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a annoncé le lancement des opérations dès la semaine prochaine, avec l'objectif d'achever l'ensemble du processus avant le 15 septembre. La rencontre, tenue en présence des membres du gouvernement concernés et des walis réunis par visioconférence, a porté sur le suivi du plan d'urgence destiné à effacer les séquelles des incendies, rétablir les services essentiels et accompagner les populations sinistrées dans leur retour à la normale.

Les opérations de recensement et d'expertise se poursuivent afin d'établir un bilan complet des pertes. Les dégâts concernent les habitations et leur mobilier, les appareils électroménagers, mais aussi les exploitations agricoles, les cultures, les arbres fruitiers, les ruches, le cheptel, notamment les moutons, les chèvres et les bovins, ainsi que les volailles.

Le principe affiché par les autorités est sans ambiguïté. Tous les dommages doivent être recensés et pris en charge, quelle que soit leur nature ou leur importance. Pour traduire cette volonté, Ghrieb a employé une formule forte, assurant que « même un clou » détruit par les incendies sera indemnisé.

Les premières indemnisations sont donc attendues dès la semaine prochaine, avec pour objectif de solder l'ensemble de l'opération avant le 15 septembre. L'indemnisation ne constitue toutefois qu'un volet du plan d'urgence. En parallèle, les différents secteurs mobilisés poursuivent la réhabilitation des infrastructures et des réseaux essentiels endommagés par les incendies.

La priorité porte notamment sur le rétablissement de l'eau, de l'électricité, du gaz et des télécommunications dans les zones affectées, afin de permettre aux habitants de retrouver rapidement les services indispensables à leur quotidien.

Lors de la réunion, le Premier ministre a également pris connaissance des rapports présentés par les walis sur l'évolution de la situation. Il leur a demandé de faire preuve de souplesse et de célérité dans le traitement des préoccupations des citoyens sinistrés, notamment pour la reconstitution des documents et dossiers officiels détruits dans les incendies.

Aymen D.

Le chantier de la reconstruction est lancé

CONFORMÉMENT aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre du Logement, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a ordonné, hier, de renforcer dans les plus brefs délais les équipes chargées de constater les dégâts causés aux habitations par les incendies, tout en accélérant les procédures d'octroi et de versement des aides financières aux familles sinistrées. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Afin d'établir rapidement l'ampleur des dommages enregistrés au niveau des logements, Belaribi a donné des directives pour « doubler les effectifs des ingénieurs de l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC) » et de les mettre à la disposition des wilayas touchées dans un délai maximal de 72 heures. Cette mesure a pour principal objectif d'intensifier les opérations de constatation et d'expertise sur le terrain.

Belaribi a également chargé les directeurs du logement des wilayas concernées d'élaborer, dans les plus brefs délais, les décisions relatives à l'octroi des aides financières au profit des familles affectées. La Banque nationale de l'habitat (BNH) a, pour sa part, été chargée de procéder à l'exécution de ces décisions, « conformément aux procédures légales en vigueur ».

Parallèlement à l'accompagnement financier, le ministre a ordonné la mobilisation des ressources humaines nécessaires pour entamer les opérations de nettoyage et de réhabilitation des logements et des équipements publics endommagés. Les moyens mobilisés seront ainsi mis à la disposition des directeurs du logement et des directeurs des équipements publics afin d'intervenir rapidement sur les sites affectés.

Ces instructions ont été données lors d'une réunion de coordination présidée, hier, par Belaribi au siège du ministère, en présence des cadres du secteur, du directeur général du CTC, ainsi que des directeurs du logement et des responsables des agences du CTC au niveau des wilayas touchées par les incendies.

La rencontre a été consacrée au suivi et à la coordination opérationnelle de l'ensemble du processus de prise en charge, « de la constatation technique sur le terrain des dégâts enregistrés au niveau des constructions touchées par les incendies jusqu'au versement des aides financières aux familles sinistrées ».

Sihem Bounabi

AIDES AUX SINISTRÉS

El-Amane propose une plateforme nationale

APRÈS l'élan de solidarité enregistré durant les premières heures des incendies dévastateurs qui ont frappé les wilayas de Jijel et Béjaïa, l'Association nationale pour la protection des consommateurs « El-Amane » appelle à passer à une nouvelle étape, fondée sur l'organisation, la coordination et la numérisation des opérations de collecte et de distribution des aides. Elle propose notamment la création d'une plateforme numérique nationale destinée à mieux encadrer et coordonner les initiatives de solidarité en période de catastrophe.

La solidarité citoyenne joue un rôle essentiel dans les premières heures qui suivent une catastrophe. Face à l'urgence, la mobilisation spontanée permet de répondre rapidement aux besoins des populations sinistrées. Mais, au-delà des trois premiers jours, cette mobilisation doit, selon l'association El-Amane, céder progressivement la place à un dispositif mieux structuré.

Dans une proposition rendue publique, l'association estime qu'il devient nécessaire, après la phase d'urgence, d'organiser et d'encadrer les opérations de solidarité afin d'assurer une utilisation efficace et transparente des dons et de garantir leur acheminement vers les personnes qui en ont réellement besoin.

El-Amane suggère ainsi que les opérations de collecte et de distribution soient assurées par des associations et des bénévoles préalablement enregistrés et agréés dans le cadre d'un dispositif organisé, en coordination avec les autorités et les organismes compétents.

L'objectif, précise l'association, n'est nullement de freiner l'élan citoyen ou de limiter les initiatives individuelles. Il s'agit plutôt d'éviter la multiplication d'actions non coordonnées, les doublons dans les aides, le gaspillage ou encore les difficultés liées à l'identification des différents intervenants et à la répartition des responsabilités.

Pour renforcer cette organisation, l'association préconise la création d'une plateforme numérique nationale, placée sous l'égide des autorités centrales. Celle-ci servirait de référence pour coordonner les opérations de solidarité lors des catastrophes et des situations d'urgence. La plateforme permettrait notamment d'enregistrer les associations et les bénévoles souhaitant participer aux opérations, tout en vérifiant leur agrément. Elle servirait également à identifier les points de collecte autorisés et à diffuser les besoins réels et urgents des zones touchées, avec une mise à jour régulière des informations.

Par ailleurs, l'association propose de recenser les quantités et la nature des dons collectés afin d'identifier les besoins encore non couverts et d'éviter l'accumulation de certaines aides. Le dispositif permettrait également de mieux coordonner leur transport, leur acheminement et leur distribution, tout en assurant un suivi jusqu'aux bénéficiaires.

Lynda Louifi

RACCORDEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT À L'ÉLECTRICITÉ ET AU GAZ

Achever l'opération dans les délais

LE MINISTRE de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a insisté sur la nécessité d'achever les opérations de raccordement de l'ensemble des établissements d'enseignement, du primaire à l'université, en passant par les collèges et lycées, aux réseaux d'électricité et de gaz dans les délais impartis, en remédiant aux difficultés susceptibles d'entraver la réalisation de cet objectif.
Présidant hier la réunion de la Commission sectorielle de coordination, en prévision de la rentrée sociale 2026-2027, consacrée au suivi et à l'examen de l'état d'avancement des opérations de raccordement des établissements scolaires, des universités ainsi que des établissements de formation et d'enseignement professionnels aux réseaux d'électricité et de gaz, le ministre a donné un ensemble d'instructions et de directives aux responsables concernés relatives à la nécessité d'achever les opérations de raccordement dans les délais fixés. Pour le ministre, il est important de garantir la disponibilité des infrastructures et des réseaux concernés et de renforcer la coordination ainsi que le suivi sur le terrain, afin d'assurer les meilleures conditions pour le bon déroulement de la rentrée sociale 2026-2027, selon les précisions du ministère.
M. Adjal a insisté également sur l'importance d'un suivi rigoureux des différents projets et opérations prioritaires et de prendre les mesures nécessaires pour remédier à toute insuffisance ou difficulté susceptible d'entraver la réalisation des objectifs fixés dans les délais impartis.
Lors de cette réunion à laquelle ont pris part plusieurs cadres et responsables centraux du secteur, ainsi que de plusieurs responsables du groupe Sonelgaz, un exposé détaillé a été présenté sur l'état d'avancement des projets de raccordement des différents établissements concernés, ainsi que sur les programmes établis pour achever les opérations restantes, afin de garantir leur disponibilité conformément aux normes requises, en prévision de l'année scolaire.
Le dossier de la rentrée sociale a déjà été à l'ordre du jour d'une réunion de coordination présidée la semaine passée par le ministre de l'Energie, lequel avait souligné la nécessité de poursuivre le suivi rigoureux des préparatifs de la prochaine rentrée, de manière à garantir la réalisation des engagements et des objectifs définis dans ce domaine.

Hamid B.

PRIX DU PÉTROLE

Le Brent en hausse à plus de 90 dollars

LES COURS du pétrole sont repartis fortement à la hausse hier, influencés par la reprise des hostilités entre les Etats-Unis et l'Iran. Le Brent a franchi à nouveau la barre des 90 dollars le baril, après les frappes américaines contre deux lanceurs iraniens sur l'île de Larak, dans le détroit d'Ormuz.
Vers 4h36 GMT, le Brent progressait de 2,51 % à 90,31 dollars, tandis que le WTI gagnait 2,19 % à 85,23 dollars. Le mouvement haussier intervient après une semaine de baisse. Vendredi, à la clôture de la semaine, le Brent avait terminé à 89,31 dollars, après un recul hebdomadaire de plus de 5 %, les investisseurs espérant alors une possible réouverture du détroit d'Ormuz à la faveur des discussions diplomatiques.

M. B.

LIGNE FERROVIAIRE LAGHOUAT – GHARDAÏA – EL-MENIAA

Le lancement des travaux sur la bonne voie

Les préparatifs pour le lancement des travaux de la ligne ferroviaire Laghouat – Ghardaïa – El-Meniaa ont fait l'objet, hier, d'une évaluation, lors d'une réunion de la haute commission interministérielle chargée du suivi des procédures de financement et de réalisation de ce projet, présidée par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, lequel s'est félicité de l'avancement des préparatifs.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi des mesures anticipatives relatives au projet de réalisation de cette ligne ferroviaire d'une longueur de 495 km, financé par la Banque africaine de développement (BAD), a indiqué le ministère des Travaux publics dans un communiqué.
La réunion a porté sur l'état d'avancement des procédures préparatoires au lancement du projet ainsi que sur les mesures à prendre afin de lever les différents obstacles et difficultés susceptibles de se présenter sur le terrain au niveau des tronçons Ouargla – El-Meniaa et El-Meniaa – Aïn Salah – Tamanrasset, a précisé la même source.
Il a également été question du renforcement et de l'accélération du rythme de coordination entre les différents intervenants, y compris les autorités locales, afin de garantir l'achèvement des procédures requises et le lancement effectif de la réalisation de ce projet stratégique dans les délais impartis.
Lors de cette réunion, M. Djellaoui s'est félicité des progrès réalisés dans la mise en œuvre des procédures préparatoires sur le terrain, soulignant que les résultats enregistrés devraient permettre de réunir les conditions nécessaires au lancement de la réalisation du projet dans les délais fixés.
Le lancement des travaux de cette ligne ferroviaire est prévu pour ce mois de septembre. Le chargé de la direction des transports guidés et du transport ferroviaire au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Bachir Mokrani, qui a donné cette précision au mois de juin dernier, avait indiqué que les études techniques relatives à cette nouvelle ligne sont achevées à 100 %, et ce grâce à des bureaux d'études nationaux.
Soulignant l'importance de ce projet, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale d'extension et de modernisation du réseau ferroviaire, notamment de l'axe stratégique reliant Alger à Tamanrasset, le même responsable a aussi fait savoir que



Les préparatifs avancent à grands pas.

les travaux seront réalisés par des entreprises algériennes, avec des compétences et une main-d'œuvre nationales. Le délai de réalisation du projet est de 24 mois avec possibilité de réduire la durée.
Afin de bien coordonner toutes les opérations liées à ce projet, toutes les parties concernées ont pris part à cette réunion, dont des membres de la commission, des représentants du ministère des Travaux publics, notamment des représentants de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). Pour le volet financier, ce sont des représentants du ministère des Finances qui étaient présents à travers, notamment, la Direction générale du budget et la Direction générale du Domaine national. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, le ministère de la Poste et des Télécommunications, le ministère de l'Agriculture, le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, le ministère de l'Hydraulique, ainsi que le ministère de l'Industrie, en plus des directeurs généraux de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) et de la Caisse nationale d'équipement pour le développement (CNED) ont également pris part à la réunion.

L.A.A.

PROJET D'HYDROGÈNE SOUTH H2 CORRIDOR

L'Algérie prépare une rencontre ministérielle

C'EST UN IMPORTANT événement que l'Algérie s'apprête à accueillir. Un événement qui devra réunir les ministres de l'Energie des pays concernés par le projet du Corridor Sud H2 (South H2 Corridor). A cet effet, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé une réunion consacrée aux travaux préparatoires de cette rencontre ministérielle, au cours de laquelle il a donné des instructions visant la poursuite des préparatifs. C'est ce qu'a indiqué le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables dans un communiqué, sans donner plus de précisions, notamment sur la date de la tenue de cette rencontre.
Cet événement devrait réunir les ministres de l'Energie des pays concernés par le projet, dans le cadre d'un partenariat stratégique destiné à développer un couloir de transport d'hydrogène vert depuis l'Algérie jusqu'au cœur de l'Europe, a précisé la même source, notant que des présentations ont été faites sur les différents dossiers liés à la préparation de cet événement, à la suite desquelles le ministre a donné des instructions et des directives pour la poursuite des préparatifs.
Considérée comme l'un des projets d'infrastructures majeurs dans le domaine de l'hydrogène, cette initiative vise à transporter l'hydrogène vert produit en Algérie vers l'Allemagne, en passant par l'Italie et l'Autriche, renforçant ainsi l'intégration de l'Algérie au marché énergétique européen.
Les pays concernés par ce projet se sont engagés dans sa réalisation, notamment à travers la signature par leurs ministres de l'Energie de la Déclaration commune d'intentions politiques. La première réunion des ministres de l'Energie des pays concernés par le projet South H2 Corridor, tenue l'année dernière à Rome, en Italie, a été en effet couronnée par la signature de cette déclaration sur ce projet stratégique, reliant les sites de production en Algérie aux pays de l'Union européenne (UE).
A travers cette déclaration, les parties signataires s'engagent à consolider la coopération pour le développement de ce projet stratégique, et ce à travers le renforcement de la collaboration au sein d'un groupe de travail commun quinquépartite.
En vertu de cette déclaration commune, les signataires reconnaissent le potentiel important de l'Algérie et de la Tunisie en matière de production d'énergies renouvelables et d'hydrogène vert, et la nécessité de renforcer la sécurité énergétique entre la région et l'UE pour « soutenir la croissance qualitative ».
Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, qui a pris part à cette rencontre, a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à développer l'industrie de l'hydrogène vert, partant de sa position géographique privilégiée, ses ressources d'énergie solaire et éolienne et son infrastructure énergétique développée, soulignant que l'Algérie aspire à devenir un pôle régional de production de l'hydrogène vert afin de l'exporter vers l'Europe, et contribuer ainsi à la diversification de l'approvisionnement en énergie et à la réduction des émissions de carbone.

Hamid B.

IRAN

Les démocrates accusent Trump d'avoir enlisé l'Amérique dans une guerre sans issue

Selon les démocrates, l'absence de stratégie de sortie transforme le conflit en Iran en gouffre financier et militaire pour Washington.



Le parti compte en faire un argument central contre les républicains aux mid-terms de novembre. 55% des Américains s'opposent désormais au conflit, contre 37% qui le soutiennent. Six mois après le déclenchement de l'offensive américano-israélienne contre l'Iran, le 28 février, les démocrates américains durcissent le ton contre Donald Trump. Leur accusation est désormais autant stratégique qu'électorale : le président aurait entraîné les États-Unis dans une guerre longue, coûteuse et sans véritable stratégie de sortie, contrairement à ses promesses initiales. Le président du Comité national démocrate (DNC), Ken Martin, reproche notamment à Donald Trump et à son vice-président JD Vance d'avoir promis une résolution rapide du conflit avant de changer progressivement de discours. Alors que Trump évoquait encore en mars une guerre qui devait bientôt prendre fin, il affirme désormais ne pas être pressé d'y mettre un terme. Une guerre de moins en moins populaire Pour les démocrates, le bilan constitue désormais un argument de campagne. Ils mettent en avant les pertes militaires américaines, les dizaines de milliards de dollars mobilisés pour soutenir l'effort de guerre et surtout les conséquences économiques ressenties par les ménages, notamment à travers la hausse des prix de l'énergie. Ken Martin accuse ainsi l'administration d'avoir consacré des milliards à une guerre que les Américains n'avaient pas demandée, alors que le coût de la vie reste une préoccupation majeure. Le DNC entend faire de cette contradiction un angle d'attaque contre les républicains lors des élections de mi-mandat de novembre. Le contexte politique lui est favorable. Les sondages cités par Middle East Eye donnent environ 55 % des Américains opposés à la guerre, contre 37 % favorables. Reuters constate également une forte dégradation du soutien à Donald Trump, sur fond de guerre prolongée et de hausse des prix de l'énergie. La critique démocrate n'est cependant pas exempte de contradictions. Une partie de l'establishment du parti avait soutenu une ligne dure envers Téhéran et s'était montrée hésitante lorsqu'il s'agissait de restreindre les pouvoirs de guerre de la Maison Blanche. Mais à deux mois des élections de mi-mandat, le message du DNC est désormais clair : faire de la guerre en Iran et de son coût pour les Américains un boulet électoral pour Donald Trump et les républicains.

R. I.

RUSSIE

Le président finlandais appelle l'Europe à renouer le dialogue

ALORS que les contacts politiques avec Moscou restent limités, Alexander Stubb défend le retour d'un dialogue franc avec la Russie. Le président finlandais souligne la solidité du pays face aux pressions économiques et salue les canaux maintenus avec Washington, tandis que Moscou réaffirme sa disponibilité pour des échanges avec l'Europe. Le président finlandais Alexander Stubb a appelé les pays européens à renouer le dialogue politique avec Moscou, alors que les contacts directs entre la Russie et l'Europe restent fortement réduits depuis le début du conflit en Ukraine. « Je pense que quelqu'un en Europe doit reprendre le dialogue avec la Russie afin de comprendre ce qui s'y passe. Nous devons nous parler au niveau politique », a-t-il déclaré dans un entretien accordé au quotidien allemand Bild le 29 août. Selon Alexander Stubb, l'absence de communication directe augmente le risque de malentendus et de mauvaises interprétations entre Moscou et les capitales européennes. Il estime notamment que certaines évolutions peuvent être perçues par la Russie comme de nouvelles menaces en l'absence de contacts politiques permettant de clarifier les positions de chacun. Cette position s'inscrit dans une ligne déjà défendue par le président finlandais. À la mi-août, il avait estimé qu'un contact avec Moscou devait être rétabli dans les semaines ou les mois à venir et avait également plaidé pour que l'Europe conserve ses propres canaux de communication avec la Russie. Alexander Stubb a par ailleurs salué le maintien des échanges entre Moscou et Washington, notamment la visite dans la capitale russe du directeur de la CIA, John Ratcliffe. « Je pense que c'est une bonne chose. Vraiment. Je crois que le dialogue est nécessaire », a-t-il déclaré. Il a également dit espérer que les militaires russes et américains restent en contact. Stubb met en garde contre une sous-estimation de la Russie Le président finlandais a également appelé à évaluer avec réalisme la capacité de résistance de la Russie. Selon lui, Moscou dispose de patience et d'endurance dans le conflit ukrainien. « Il ne faut jamais sous-estimer la quantité de difficultés économiques que les Russes sont capables de supporter », a-t-il affirmé. Alexander Stubb a également pris ses distances avec les affirmations selon lesquelles la Russie préparerait une attaque contre l'OTAN. Il a déclaré ne voir « ni preuves ni faits » permettant d'étayer un tel scénario et a indiqué ne pas croire que Moscou souhaite attaquer l'Alliance atlantique. Les autorités russes rejettent depuis longtemps les accusations faisant état de projets d'attaque contre les pays de l'OTAN. Vladimir Poutine a qualifié ces affirmations de « mensonge », tandis que le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov les a présentées comme une « déformation de la réalité ». Le débat sur le dialogue divise toujours l'Europe La perspective d'une reprise des échanges avec Moscou continue néanmoins de diviser les responsables européens. Le ministre polonais des Affaires étrangères, Radoslaw Sikorski, avait ainsi appelé le 28 août les Européens à ne pas engager de négociations qu'il juge « prématurées » avec la Russie sur le règlement du conflit ukrainien. La position du dirigeant finlandais se distingue de cette approche. Il considère qu'un canal politique direct avec Moscou est nécessaire pour permettre aux Européens de mieux comprendre les positions russes. La Russie affirme de son côté être prête au dialogue et l'a répété à plusieurs reprises. Vladimir Poutine a notamment déclaré que l'interruption des contacts venait, selon lui, de l'Union européenne et non de Moscou. Les déclarations d'Alexander Stubb relancent ainsi en Europe le débat sur le rétablissement de relations politiques directes avec la Russie après plusieurs années de contacts fortement réduits.

R. I.

LEUR PLUS BAS NIVEAU DEPUIS 13 ANS

Les réserves de l'UE en gaz ne sont remplies qu'à 63 %

ALORS que la période de forte consommation de gaz approche, l'Europe doit accélérer le remplissage de ses stockages dans un marché du GNL de plus en plus disputé. Le recul des approvisionnements russes et les tensions au Moyen-Orient réduisent ses marges de manœuvre, tandis que les experts redoutent surtout une forte hausse des prix cet hiver. À l'approche de l'hiver et de la saison de chauffage, l'Union européenne dispose de réserves de gaz particulièrement faibles. Durant la dernière semaine d'août, les stockages n'étaient remplis qu'à 63 %, soit l'un des niveaux les plus bas jamais enregistrés à cette période, rapporte le Guardian. Ces dernières années, ils atteignaient en moyenne environ 80 % à la fin août. La marge se réduit donc pour combler ce retard avant la hausse saisonnière de la consommation. L'UE pourrait donc entrer dans l'hiver avec des stocks environ 20 % inférieurs à la moyenne des cinq dernières années et à leur plus bas niveau depuis 2013. La situation varie fortement selon les pays. D'après Gas Infrastructure Europe, les réserves atteignent environ 50 % en Allemagne, 51 % en Belgique et 45 % aux Pays-Bas, tandis que l'Italie et la Pologne dépassent les 80 %. Plusieurs facteurs ont pesé sur les stocks : la fin difficile du dernier hiver, une consommation accrue de gaz pour produire de l'électricité pendant les vagues de chaleur et les perturbations des exportations énergétiques du Golfe, sur fond de conflit impliquant les États-Unis, Israël et l'Iran. Les difficultés dans le détroit d'Ormuz ont également réduit les perspectives d'un retour rapide à la normale. « Le marché européen du gaz naturel est entré dans une sorte de panique au cours de la semaine écoulée », a déclaré l'analyste de SEB Bjarne Schieldrop au Guardian. Les prix du gaz sous pression La tension est déjà visible sur les marchés. Le gaz de référence européen a dépassé 68 euros le MWh ces dernières semaines, soit plus du double de son niveau du début de l'année. Selon Goldman Sachs, les prix pourraient dépasser 100 euros le MWh si les exportations du Moyen-Orient ne reprennent pas, afin d'attirer suffisamment de cargaisons de GNL. Les experts n'anticipent toutefois pas de pénurie physique cet hiver. Le principal risque reste celui d'une nouvelle hausse des prix en cas de froid prolongé, de faible production éolienne ou de nouvelles perturbations des approvisionnements. « Les faibles niveaux de stockage augmentent naturellement le risque d'une volatilité accrue des prix pendant l'hiver », a averti un expert au Guardian. Le recul du gaz russe en toile de fond La situation intervient alors que l'Union européenne poursuit depuis plusieurs années sa politique de réduction des importations énergétiques russes.

La Russie représentait environ 45 % des importations européennes de gaz en 2021, contre près de 12 % en 2025, selon les données. L'Europe s'appuie maintenant davantage sur le marché mondial du GNL, où elle doit concurrencer les acheteurs asiatiques pour obtenir les cargaisons disponibles. La situation au Moyen-Orient montre également la sensibilité de ce modèle d'approvisionnement aux crises internationales et aux perturbations des grandes routes commerciales.

R. I.

SENS D'UNE NOBLE NAISSANCE

Par Cheikh Tahar Badaoui



Aussitôt, la noble Khadîdja, émue par cette scène prophétique, réconforta son mari en lui rappelant qu'il ne saurait être victime de tentatives sataniques, du fait de Ses qualités morales et Ses vertus exemplaires à l'égard de tout le monde et notamment vis-à-vis des besogneux et des nécessiteux et lui dit entre autres : « Prêche la Parole de Dieu, ô mon cousin, ne te décourage pas. J'espère que Tu seras le Prophète de cette Communauté, le Prophète tant attendu. » Ensuite, le Prophète s'allongea, elle le couvrit de ses vêtements comme si par ce geste, elle voulut le protéger de tout mal. Elle accompagna plus tard son époux, pour rendre visite à son cousin Waraqa et lui demander quelques éclaircissements à propos de cet évènement inattendu. Waraqa, après avoir interrogé le Prophète sur les différentes phases de la scène vécue dans la caverne, s'écria : « Tu es l'Envoyé de Dieu ; néanmoins Tu seras pourchassé par Tes citoyens. Stupéfait par cette vérité émanant de la bouche d'un érudit, le Prophète lui demanda le pourquoi de leur persécution, d'autant plus qu'il ne fût guère l'objet d'un comportement douteux. A Waraqa de lui répondre avec assurance : « L'Ange qui Ta surpris dans Ta grotte est l'Ange Gabriel, celui qui fit descendre la Révélation divine à Moïse, et, sache que, quiconque vient trouver son peuple avec ce que Tu apporte de nouveau, est automatiquement rejeté par son entourage et pourchassé à jamais. Je souhaiterais cependant d'être à Tes côtés à ce moment là, pour Te venir en aide et Te protéger des Mécréants. » Mais Waraqa ne tarda pas à rendre son dernier soupir !

Selon presque toutes les sources arabes, le vieux Waraqa était Chrétien, sans qu'il soit possible de préciser son obédience. On le présente comme fort instruit des Ecritures. Il vit en Muhammad, le Prophète attendu depuis Jésus, en souvenir du passage de l'Evangile de Saint Jean sur le Paraclet (XVI, 7-10). Sa déclaration se situe dans l'atmosphère du moment. On parlait en effet un peut partout, en particulier dans les milieux judéo-chrétiens, de l'arrivée du Messie annoncé par les Ecritures et appelé à réformer le monde. Waraqa, voit ainsi en Muhammad, le Prophète annoncé.

Après trois années de diffusion secrète de l'Islam, le Prophète décida sur injonction divine, de prêcher publiquement la nouvelle doctrine à la suite de la Révélation des Versets suivants :

« N'invoque donc guère une autre divinité avec Allah, sinon Tu seras du nombre des châtiés. Et avertis les gens qui Te sont les plus proches. » (Sourate dite « Les poètes » ou dite « Aš-Šu'arā » Versets 213 et 214.).

« Expose donc clairement ce qu'on T'a commandé et détourne-Toi des associateurs. Nous T'avons effectivement défendu vis-à-vis des railleurs. Ceux qui associent à Allah une autre divinité ; mais ils le sauront bientôt. » (Sourate dite « Al Hijr » Versets 94 à 96)

« Ô, Toi, (Muhammad) ! Le Revêtu d'un manteau ! Lève-Toi, et avertis. Et de Ton Seigneur, célèbre la Grandeur. Et Tes vêtements, purifie-les. Et éloigne-Toi de tout péché. Et ne donne point, dans le but de recevoir davantage. Et Tu devras endurer pour Ton Seigneur. » (Sourate dite « Le revêtu d'un manteau » ou dite « Al-Muddathir » Versets 1 à 7).

Le Prophète, Salut Divin, Sur Lui, obéit et proclama ouvertement, solennellement, l'Unicité du Seigneur, la condamnation du polythéisme et de l'idolâtrie : Seul le Seigneur Est Dieu ! Dieu exige qu'on n'adore et qu'on n'implore que Lui, Gloire à Lui Seul. Tout autre culte n'est qu'erreur, hérésie et superstition. Dieu, Seul Est Créateur, Vivant, Eternel, Subsistant, Omnipotent, Sage et Libre. Il guide qui Il veut et égare qui Il veut. L'Enfer attend les pervers et le Paradis, les vertueux, car il y a la vie d'ici-bas, illusoire et éphémère, et la vraie vie, la vie future.

Sa prédication amuse au début, puis irrite les Mecquois, lesquels trop attachés aux croyances païennes de leurs ancêtres, et réfractaires à toute idée de vie outre-tombe. Le Prophète donne à la Religion qu'Il prêche, le nom d'Islam, c'est-à-dire, une doctrine qui exige la soumission à Dieu, le total et confiant abandon en Sa Volonté, confirme la Révélation antérieure, faite à Ses prédécesseurs, notamment, le Patriarche Abraham, Moïse, Jésus et se propose de ramener le Judaïsme et le Christianisme à une conception plus stricte du monothéisme.

Ainsi, le Prophète Muhammad, Salut Divin Sur Lui, illettré, ne sachant ni lire ni écrire, l'Envoyé de Dieu aux êtres humains et aux djinns (créatures de feu), cette Bénédiction du Seigneur à tous les Mondes, cet Annonciateur et Avertisseur, ainsi Sceau de l'ensemble des Prophètes, paracheva par Son Message, durant vingt trois années, de prédication, de lutte et de sacrifice, tous les Messages célestes et Sa Religion conclut par conséquent, toutes les Religions précédentes.

Dans une description de Sa venue par rapport aux autres Prophètes, Il précise clairement, selon un de Ses compagnons Jabir Ibn 'Abdullah, que Dieu agrée son âme : « Mon rapport aux Prophètes s'illustre par cet exemple : un homme qui construit une maison et l'achève à la perfection, à l'exception de l'emplacement d'une brique, laissé creux. Puis à chaque fois que quelqu'un y entre voir, il lui dit : « Qu'elle est belle sis ce n'était cet emplacement vide de la brique. » Je suis aux Prophètes ce qu'est cette brique est à l'ensemble de l'édifice. »

Sans Sa sainte Mission, beaucoup d'aspects et de rapports dans la vie, n'auraient pas été réglementés par la Loi divine. La loi n'aurait pas été complète. Grâce donc au Message que le Prophète, Salut Divin Sur Lui, avait communiqué et destiné à l'humanité entière, tout détail du vécu a été régi par les décrets divins, précis et bien définis.

Depuis, et jusqu'à nos jours et jusqu'à la fin des temps, les gens restent et resteront partagés entre croyants fidèles et dénégateurs pervers.

En dépit des renégats, et depuis des siècles, des centaines de millions de femmes et d'hommes, de toute race, de toute condition, de tout âge et dans toutes les langues du monde, témoignent que Muhammad, est l'Envoyé de Dieu, qu'Il a transmis fidèlement, la Révélation qu'Il avait reçue de Son Seigneur, Maître des Mondes, le Miséricordieux, le Compatissant…

Il convient de souligner par ailleurs, qu'un Prophète d'une envergure aussi grande que celle de Muhammad, Salut Divin Sur Lui, qui apportait au monde une Religion éclairante, libérale, tolérante, universaliste, achevant et complétant les Religions révélées, ne pouvait laisser l'Europe d'hier et d'aujourd'hui dans l'indifférence. Les guerres, les polémiques devaient à elles seules, la forcer à porter des jugements de valeur sur le dogme et l'Apôtre de l'Islam. Jugements qui ont varié dans le temps et l'aire européens, avant et après son émancipation intellectuelle consécutive à la renaissance dont on peut noter les premières lueurs dès la fin du XIIIème siècle, après Jésus-Christ, grâce à l'influence que l'Islam exerça sur l'Espagne, l'Italie puis en France.

En outre, la Chrétienté, qui n'a, durant des siècles, hésité devant aucun moyen, même les plus déloyaux, pour dénoncer l'Islam, a donné de notre Prophète, une image déformée, à l'instar de leurs descendants de nos jours.

L'hypercritique tendancieuse d'un orientalisme généralement hostile et de mauvaise foi, le colonialisme qui a partout trouvé dans l'Islam, une force invincible opposée irréductiblement à son impérialisme et à son esprit de domination, ont également dressé « une muraille de Chine » entre l'Islam et le Monde occidental, en calomniant l'homme qui en a été et demeure le vecteur et le pôle de rayonnement.

L'ennemi des Religions révélées, le diffamateur des Prophètes bibliques, le détracteur des Ecritures, l'intraitable et le moqueur Voltaire (m. en 1778), s'est attaqué avec hargne au Saint Coran et à Son Transmetteur. Dans sa tragédie « Mahomet » (1739), il présente le Prophète sous les traits d'un imposteur, intolérant et sanguinaire, il serait l'arrière grand-père du journaliste danois, utilisant le prétexte de liberté d'expression comme bouclier de défense.

Il est vrai que dans cette pièce diffamatoire, il visait surtout le christianisme. Il la dédia malicieusement au Pape, lequel, avec la même malice lui adressa ses bénédictions. Néanmoins, ses lectures, un examen plus sérieux de l'histoire de l'Islam et des traductions du Saint Coran, ses relations personnelles, le comportement plein de tolérance des Turcs à l'égard des Chrétiens finirent par le forcer à modifier son jugement et à revenir sur ses visions erronées. Il se ravisa donc, et en toute objectivité, il écrivit dans « Œuvres complètes » à propos du Prophète : « Il faut avouer qu'il retira presque toute l'Arabie de l'idolâtrie. Il enseigna l'Unité de Dieu ; il déclamait avec force, contre ceux qui Lui donnent des associés…Il était bien difficile qu'une Religion si simple et si sage, enseignée par un homme toujours victorieux, ne subjuguât pas une partie de la terre. »

Les inexactitudes de sa pièce qui fût représentée en 1742, le tourmentèrent : il en eût plus tard un peu honte, et en 1772, il revint sur la question : « Sa religion est sage, sévère, chaste, humaine : sage parce qu'il ne tombe pas dans la démence de donner à Dieu des associés et qu'elle n'a point de mystère ; sévère, parce qu'il défend les jeux de hasard, le vin et les liqueurs fortes, et qu'elle ordonne la prière cinq fois par jour !...Ajoutez à tous ces caractères, la tolérance. » Il n'en demeura pas moins accablé de remords, tracassé par ses injustes accusations contre notre Vénéré Prophète. Profitant d'une diatribe qu'il rédige contre Jésus, il écrit : « J'ai fait Mahomet beaucoup plus méchant qu'il n'était. »

Toutefois, son contemporain, Johann Wolfgang von Goethe (m. en 1832) tenait le Prophète de l'Islam en très haute estime ; et c'est sans doute sous son influence, que le Roi de Prusse Frédéric Wilhelm le Grand, ordonna la construction de la première grande mosquée d'Europe occidentale à Mannheim. Les dépenses y afférentes furent d'ailleurs débloquées sur sa propre liste civile.

Au siècle suivant, un autre adversaire, Ernest Renan (m. en 1892), spécialiste des Ecritures saintes, professeur à l'Institut catholique de Paris, rompt avec l'Eglise et devient libre penseur et s'attaque à tous les dogmes révélés. Il écrit cependant à propos de l'Islam : dans « Œuvres complètes » : « l'Islamisme est une Religion sérieuse, libérale, une Religion d'hommes, en un mot froide et raisonnable. » Il ajoute en un autre passage : « Je ne suis jamais entré dans une Mosquée sans une vive émotion ; le dirais-je ? Sans un certain regret de n'être pas musulman. »

D'autres auteurs du même XIXème siècle, devaient, avec moins de réserve systématique, rejeter les délations calomnieuses de l'Eglise chrétienne et tenir le Prophète de l'Islam pour un homme exceptionnel, Salut Divin Sur Lui.

Le romantisme allemand, d'abord, puis le romantisme français, ses écrivains, Chateaubriand et Alfred de Vigny mis à part, à l'instar de Victor Hugo, à son retour d'Espagne et plus tard d'Algérie, ne manquèrent pas de créer un courant de sympathie en faveur de l'Islam et d'ouvrir la voie aux conversions.

La thèse, soutenue avec une insigne mauvaise foi par le Clergé chrétien selon laquelle « Mahomet était un imposteur », « l'Apôtre de l'idolâtrie », et « sa religion celle de la polygamie et de l'esclavage », fût battue peu à peu en brèche, et l'Islam fût de moins en moins injurié.

FESTIVAL DE TINDOUF DU COURT MÉTRAGE

Deux ateliers pour former les talents du cinéma

Dans le cadre de la première édition du Festival de Tindouf du court métrage, deux ateliers cinématographiques en ligne seront proposés en septembre prochain, avec la participation de spécialistes algériens et irakiens. Inscrites au programme culturel et de formation de la manifestation, ces rencontres ambitionnent d'offrir aux cinéastes, étudiants et passionnés du septième art un espace d'apprentissage, de réflexion et de partage d'expériences.

Organisés conjointement par le Réseau arabe du cinéma, le Festival de Tindouf du court métrage et l'Association Sahara des arts audiovisuels de Tindouf, ces ateliers viennent enrichir une programmation qui entend dépasser la simple projection des films pour accorder une place importante à la formation et au débat autour des pratiques cinématographiques.

Le premier atelier, consacré à « Comment réaliser un court métrage », sera animé par l'enseignant algérien Nazim Al-Arabi. Il permettra d'aborder les différentes étapes de fabrication d'un court métrage, de la naissance de l'idée à l'écriture, en passant par la préparation et la réalisation, jusqu'à la construction de l'œuvre dans sa forme finale.

L'intervenant reviendra également sur les principaux outils nécessaires au cinéaste pour transformer une idée en une œuvre courte, cohérente et aboutie. Cette première rencontre est prévue le 15 septembre 2026 à 21h, heure algérienne, en ligne.

Le lendemain, soit le 16 septembre, place à une approche davantage critique avec l'atelier intitulé « L'analyse critique de l'image et du son dans le film cinématographique, différence des outils et complémentarité du sens », animé par le Dr Arshad Al-Takmaji, d'Irak.

Cette rencontre s'intéressera à la manière de lire l'image et le son au sein du langage cinématographique, tout en explorant leurs fonctions esthétiques, artistiques et sémantiques. Elle mettra notamment l'accent sur la relation entre les composantes visuelle et sonore dans la construction du sens et dans l'écriture cinématographique.

Prévu également en ligne à 21h, heure irakienne, cet atelier devrait offrir aux participants des clés pour mieux décrypter les choix artistiques et les mécanismes de construction du discours filmique.



Ces deux rendez-vous, affirme ainsi une ambition qui ne se limite pas à la diffusion des œuvres. La formation, la réflexion et la transmission des savoirs occupent une place centrale dans cette première édition, avec la volonté de créer des passerelles entre les jeunes talents et les professionnels du cinéma arabe.

En réunissant une approche pratique consacrée à la fabrication du court métrage et une approche critique centrée sur l'image et le son, le programme entend également favoriser le dialogue entre différentes expériences cinématographiques arabes et faire du festival un espace de rencontre, d'apprentissage et d'échange culturel.

Les personnes souhaitant prendre part aux deux ateliers peuvent s'inscrire ou obtenir davantage d'informations auprès des organisateurs à l'adresse short.film.tindouf@gmail.com.

Aymen D.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ARABE D'ORAN

Ouverture des inscriptions pour la 14e édition

LE FESTIVAL international du film arabe d'Oran prépare activement sa 14e édition, prévue du 18 au 24 décembre 2026 à Oran, sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Dr Malika Bendouda. À quelques mois du rendez-vous cinématographique, le commissariat du festival annonce l'ouverture officielle des inscriptions aux différentes compétitions, et ce, du 30 août au 30 septembre 2026.

Fidèle à sa vocation de rendez-vous dédié à la création cinématographique arabe, le festival invite les réalisateurs et producteurs à soumettre leurs œuvres dans les différentes sections de la compétition officielle. Trois catégories sont concernées, à savoir les longs métrages de fiction, les films documentaires et les courts métrages de fiction.

Pour cette nouvelle édition, les organisateurs précisent que les œuvres candidates doivent faire partie des productions récentes réalisées en 2025 et 2026, conformément aux conditions et critères fixés par le règlement intérieur du festival.

Les professionnels souhaitant prendre part à la compétition sont appelés à renseigner le formulaire d'inscription prévu à cet effet et à l'accompagner des documents ainsi que des éléments techniques requis. Les dossiers doivent être transmis dans les délais impartis afin de permettre au comité chargé de la sélection d'examiner les candidatures dans les meilleures conditions.

En outre, le Festival international du film arabe d'Oran entend une nouvelle fois faire de la ville d'Oran un carrefour de la création cinématographique arabe, en réunissant réalisateurs, producteurs, professionnels et passionnés du septième art autour d'œuvres venues raconter la diversité des regards et des expériences du monde arabe.

Or la compétition, cette 14e édition s'inscrit dans la volonté de consolider la place du festival dans le paysage cinématographique arabe et d'offrir une visibilité aux nouvelles écritures comme aux jeunes talents. La sélection finale devrait ainsi donner à voir la richesse et la diversité des productions récentes de la région.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 30 septembre 2026 via la plateforme d'inscription du festival ou par courrier électronique.

Aymen D.



PATRIMOINE

M'sila ouvre le débat sur sa réintégration dans la ville

L'UNIVERSITÉ de M'sila accueillera, du 17 au 19 novembre 2026, un rendez-vous scientifique international consacré à l'avenir du patrimoine dans le monde contemporain. Intitulée « Le patrimoine entre réutilisation et réintégration dans le monde contemporain », cette rencontre réunira des chercheurs, des experts et des universitaires d'Algérie, de Jordanie et de Palestine autour des nouveaux modes de valorisation et de réintégration des sites patrimoniaux.

Organisé en collaboration avec le département d'architecture de l'Université Al-Balqa Applied University de Jordanie et l'institution « Turathouna pour les études et la restauration », le colloque s'inscrit dans une démarche visant à repenser le patrimoine culturel algérien à la lumière des transformations urbaines et technologiques actuelles.

L'objectif est de dépasser l'approche traditionnelle fondée essentiellement sur la conservation des monuments pour réfléchir à des formes de réutilisation et d'intégration active des sites historiques dans le tissu urbain contemporain. Les organisateurs souhaitent ainsi placer le patrimoine au cœur des politiques de développement durable et en faire un véritable levier culturel, social et territorial.

Forte d'un patrimoine qui témoigne de plusieurs civilisations et périodes historiques, l'Algérie est appelée, selon les organisateurs, à adopter des stratégies permettant d'assurer la pérennité de cet héritage tout en l'adaptant aux exigences du présent.

Le colloque entend notamment explorer des solutions permettant de transformer des bâtiments patrimoniaux abandonnés ou sous-utilisés en espaces vivants, capables de répondre aux besoins des villes contemporaines, de favoriser la cohésion sociale et de contribuer à l'attractivité culturelle et touristique des territoires.

Les travaux s'articuleront autour de six axes, portant notamment sur les techniques modernes de conservation et de documentation, les défis de l'architecture patrimoniale face à la modernité, la protection du patrimoine en période de conflit, la valorisation du patrimoine immatériel ainsi que les mécanismes de gestion participative des sites.

Une attention particulière sera également accordée aux nouvelles technologies. L'intelligence artificielle, le relevé numérique et les outils de numérisation seront ainsi abordés comme des moyens susceptibles d'améliorer la connaissance, la gestion, la restauration et la réhabilitation des sites patrimoniaux.

Au-delà des aspects strictement architecturaux et historiques, la rencontre ambitionne de réfléchir à la place du patrimoine dans les dynamiques de développement, notamment dans les domaines urbain, culturel et touristique. Il s'agit de trouver un équilibre entre préservation de l'identité, respect des spécificités architecturales et adaptation aux besoins des sociétés contemporaines.

La rencontre réunira à ce titre des universitaires, des laboratoires de recherche, des experts et des acteurs locaux algériens, jordaniens et palestiniens, appelés à enrichir les débats par leurs travaux et leurs expériences. La commission scientifique avait fixé au 30 juin 2026 la date limite de réception des résumés, conformément aux conditions techniques arrêtées pour la participation.

Aymen D.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Direction De L'Hydraulique de la Wilaya de Relizane
NIF: 099048015053326

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 alinéa 01 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service publics, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à L'appel d'offre national ouvert avec exigences des capacités minimales, concernant :operation:: **Réhabilitation des équipements hydromécaniques et électriques des différents transferts à travers la wilaya. (W.Relizane) Lot N °01: Réhabilitation des équipements du transfert Gargar**

Paru sur les quotidiens nationaux suivants:

- **« البديل»** en date du ..**2026/07/23** (en langue arabe).
- **«le jeune indépendant »** en date du .**2026/07/23** (en langue étrangère).

Qu'à l'issue des analyses des offres, conformément aux critères de choix retenus dans le cahier des charges, les lots du projet sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

LOT	Entreprises	NIF	Montant en T.T.C DA	Montant en T.T.C DA (après correction)	Délais	Obs
01	GROUPEMENT(EURL HYDROJET- + MEROUANI M'HAMED -	001602090683353 160020100861146	118 643 000.00	118 643 000.00	08 mois	Offre moins disante

Conformément à l'article 82 du décret présidentielle N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des march publics et délégations de service publics, tout soumissionnaire contestant l'avis d'attribution provisoire peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics compétente et cela dans un délai de 10 jours à compter de la première parution sur les quotidiens nationaux et /ou le BOMOP.

Conformément à l'article 82 alinéa 04, du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de services publics, tout soumissionnaire n'introduisant pas de recours et pour plus d'éclaircissement sur son offre peut se rapproches des services de la Direction de l'hydraulique de la wilaya de Relizane au plus tard 03 jours après la parution de l'avis d'attribution sur les quotidiens nationaux et/ou le BOMOP .

Le Jeune Indépendant du 01/09/2026 / ANEP 2631012826



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME,
DE LA VILLE ET L'AMENAGEMENT DU
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA D'AIN-TEMOUCHENT
Cité administrative, Hai Zitoune,

MISE EN DEMEURE N°01

À l'attention de Monsieur le Gérant du Bureau d'Études BENAMIRA OKBA, sis au n° N°14 Bloc A89 Logts LPA BELGAID Wilaya d'Oran, titulaire du marché n°75 en date du 21/07/2022 relatif à l'étude et au suivi de la réalisation du projet de **CEM de remplacement à Boushaba, type B6/200, Daïra d'Aïn El Arbaâ**

- Vu l'ordre de service de démarrage de la mission de suivi en date du 05/04/2026.
- Vu l'absence du représentant permanent du bureau d'études chargé du suivi du projet au niveau du chantier .
- Vu la mise en demeure n°055 de la 11/01/2026 portante transmission de dossiers relatifs au projet .
- Suite à la visite de chantier effectuée le 24/08/2026, au cours de laquelle il a été constaté l'absence totale de votre représentant permanent chargé du suivi du projet sur le chantier.

La Direction des Équipements Publics de la Wilaya d'Aïn Témouchent vous met en demeure de :

- Désigner un représentant permanent chargé du suivi du projet sur le chantier, conformément aux dispositions du marché ;
- Assurer un accompagnement quotidien et permanent de l'entreprise de réalisation afin de garantir le bon déroulement des travaux ;
- Établir les procès-verbaux de constatation de l'avancement des travaux et les transmettre au service contractant ;
- Assurer le suivi de l'entreprise chargée de la réalisation et veiller à la levée de toutes les réserves relevées lors de la visite de chantier du 24/08/2026 ;
- Garantir la prise en charge et la levée définitive de l'ensemble des réserves, tout en assumant l'entière responsabilité de leur suivi et en veillant à leur exécution effective.

À défaut de vous conformer aux instructions susmentionnées à compter de la date de notification et de publication de la présente mise en demeure, notre administration se réserve le droit d'engager toutes les procédures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant du 01/09/2026 / ANEP 2631012858

EPE-ALGÉRIE TELECOM –SPA-
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BEJAIA
SISE A : LA RUE DE LA LIBERTE
NIF :000 216 001 808 337
S/ Direction Fonction Support

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° : 13/DOT/SDFS /DAL/SA/2026

LaDirection Opérationnelle des Télécommunications de la Wilaya de BEJAIA, lance un avis d'Appel d'Offres Ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de **Travaux de réaménagement et d'embellissement des structures rattachées à la Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bejaia** constitué de deux (02) lots séparés :
-Lot N° 01 : Travaux de réaménagement et embellissement du CT Bejaia ;
-Lot N° 02 : Travaux de réaménagement et embellissement du CT Akbou.

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse aux entreprises qualifiées dans le domaine du bâtiment, **titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie trois (03) et plus, dont l'activité principale est le bâtiment**. Les représentants des entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres sont invités à retirer le cahier des charges auprès de :

ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bejaia
Rue Hocine AÏT AHMED (Rue de la liberté) Bejaia

Contre le paiement, auprès de la banque BNA agence 588 BEJAIA d'un montant de **Cinq mille dinars algériens (5000.00DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :
Compte en dinars algériens N° 0010 0588 0300000 028/51
Les offres doivent être composées :

1-Un dossier administratif inséré dans une enveloppe fermée comportant la mention: **« Dossier Administratif »** en indiquant sur cette enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres.
Le dossier administratif doit être composé des pièces suivantes :
- Une déclaration de probité datée, signée et cachetée (selon le modèle joint en annexe du cahier des charges) ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce (version électronique acceptée) ;
- Une copie du numéro d'immatriculation fiscale (NIF) ;
- Une copie de l'extrait de rôles en cours de validité apuré ou avec échéancier de paiement ;
- Une copie des statuts de l'entreprise (initial et modifié s'il y a lieu), lorsqu'il s'agit d'une personne morale ;
- Une copie des Attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS et CACOBATH) en cours de validité ;
- Un extrait du casier judiciaire N° 03 en cours de validité du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant lorsqu'il s'agit d'une personne morale en cours de validité (la version électronique est acceptée).
- Un extrait du casier judiciaire N° 03 en cours de validité du délégataire, dans le cas où le signataire de l'offre n'est pas le soumissionnaire lui-même (la version électronique est acceptée).
- Une copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par les services du CNRC.
- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité (catégorie 03 et plus, dont l'activité principale est le bâtiment) ;
- Une délégation de pouvoir de signature, le cas échéant.

2-Une offre technique insérée dans une enveloppe fermée comportant la mention: « Offre Technique » en indiquant sur cette enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres.
L'offre technique doit être composée des pièces suivantes :
- La déclaration à souscrire datée, signée et cachetée (selon le modèle ci-joint en annexe ducahier des charges) ;
- Le cahier des charges, dûment paraphé par le soumissionnaire sur chaque page, **cacheté et signé dans sa dernière page pour chaque partie (CCAG, CPT, CPS), portant la mention: « lu et accepté ».**
- Des références professionnelles du soumissionnaire, justifiées par des attestations de bonne exécution des travaux similaires « **travaux du bâtiment** », **réalisés durant les dix (10) dernières années, délivrées par des organes étatiques (entreprise publique ou administration) ;**
- Un engagement sur les moyens humains à mettre à la disposition de chaque lot, établi, cacheté et signé par le soumissionnaire pour chaque lot, selon les modèles joints en annexe du cahier des charges ;
- Un engagement sur les moyens matériels à mettre à la dispositionde chaque lot, établi, cacheté et signé par le soumissionnaire pour chaque lot, selon les modèles joints en annexe du cahier des charges ;
- Un engagement sur le délai de réalisation pour chaque lot, établi, cacheté et signé par le soumissionnaire pour chaque lot, selon les modèles joints en annexe du cahier des charges ;
- Un engagement sur le délai de garantie, établi, cacheté et signé par le soumissionnaire pour chaque lot, selon les modèles joints en annexe du cahier des charges ;
- Une déclaration sur l'honneur de visite des lieux, établi, cacheté et signé par le soumissionnaire pour chaque lot, selon les modèles joints en annexe du cahier des charges ;
- Un planning de réalisation des travaux pour chaque lot cacheté et signe par le soumissionnaire.

3-Une offre financière insérée dans une enveloppe fermée comportant la mention: « **Offre Financière »** en indiquant sur cette enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres.
L'offre financière doit être composée des pièces suivantes :
- La lettre de soumission remplie, datée, et signée et cachetée par le soumissionnaire, respectant le modèle joint en annexe du cahier des charges ;
- Le bordereau des prix unitaires rempli datée, et signée et cacheté, en hors taxes, sans rature ni surcharge, en lettres et en chiffres, joint en annexe du cahier des charges ;
- Le détail quantitatif et estimatif rempli en hors taxes, sans rature ni surcharge, et en toutes taxes comprises daté, signé et cacheté, joint en annexe du cahier des charges ;

Ces trois (03) enveloppes seront placées dans une enveloppe principale qui devra être anonyme, aucun signe d'identification de l'entreprise du soumissionnaire ne paraîtra sur l'enveloppe extérieure et devra porter uniquement la mention suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bejaia
Rue Hocine AÏT AHMED (Rue de la liberté) Bejaia
Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales
N° : 13/DOT/SDFS /DAL/SA/2026
Travaux de réaménagement et d'embellissement des structures rattachées à la Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bejaïa
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bejaia
Rue Hocine AÏT AHMED (Ex Rue de la liberté) Bejaia

- Les soumissionnaires doivent obligatoirement fournir l'ensemble des pièces indiquées ci-dessus.
- La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et sur le site web d'Algérie Télécom et/ou le site web : www.safqatic.dz
- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.
- Les offres qui parviennent après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas prises en considération.
- Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des dossiers administratifs, des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date de dépôt des offres à **14h00** à l'adresse précitée.
- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **cent quatre-vingts (180) jours**, à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 01/09/2026 / ANEP 2616029344

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة السكن والعمران والمدينة والتهيئة العمرانية
ولاية الجزائر
ديوان الترقية والتسيير العقاري
للدار البيضاء

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME
DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
WILAYA D'ALGER
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIÈRE DE DAR EL BEIDA

NIF 000016001140661

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions des articles 40, 71 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'**O**ffice de **P**romotion et de **G**estion **I**mmobilière de **D**ar **E**l **B**eida, informe l'ensemble des soumissionnaires, que l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales **N° 10/SEM/DMO/DG/2026** paru sur la presse écrite et électronique : **« Le Jeune Indépendant », « Akhbar Elwatane » le 30/07/2026 et « TSA», « شهاب براس » le 03/08/2026** portant sur **la Rénovation, la Centralisation et la Sécurisation du Réseau Intranet et la Protection Antivirus du Système d'Information de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Dar El Beida.**

Réparti en deux (02) lots :

- **Lot N°01 : Acquisition, installation, configuration et maintenance des infrastructures réseau des liaisons télécoms et des équipements et de sécurité.**
- **Lot N°02 : Fourniture, Déploiement et Maintenance d'une Solution Antivirus Centralisée et de Protection des Postes Utilisateurs.**

Est déclaré infructueux pour le motif : **Aucun soumissionnaire n'a rempli les conditions d'éligibilité et ce conformément à l'article n°03 du cahier des charges.**

Le Jeune Indépendant du 01/09/2026 / ANEP 2616029198

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI M'HAMED
COMMUNE D'ALGER CENTRE
NIF : 4100020000160850100O

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Conformément aux articles **46, 56** et **96** de loi **N° 23-12** du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et les articles **65,72** et **82** du décret présidentiel **N° 15/247** du 16 Septembre 2015 portant règlementation des marchés publics, et des délégations de service public .
La commune d'Alger centre informe l'ensemble des soumissionnaires que l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales **N°12/2026** pour:

LA FOURNITURE EN DEUX (02) LOTS SEPARES DE :
LOT N°01 : TROUSSEAUX SCOLAIRES ET ARTICLES SCOLAIRES ET PRESCOLAIRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026/2027
LOT N°02 : FOURNITURE DE BUREAU ET PAPETERIE ET CONSOMMABLE INFORMATIQUE

Paru dans les journaux :
LE JEUNE INDEPENDANT : 04/08/2026
EL KORA NEWS: 04/08/2026
BOMOP N°
PRESSE ELECTRONIQUE AGREE :

Que les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises

SOUMISSIONNAIRE	Lot N°	Montant de l'offre en DA/TTC	Délai De livraison	Note Technique	Note Financière	Note Globale	Critère de choix
MOUAS DJAHID NIF : 18319300183314400000	01	15.209.680,36	Un (01) Jour	77 pts / 80	30 pts /30	107 pts	Le seul soumissionnaire pré qualifié
ASSAADA BC CHADER YAZID NIF : 170160405047115	02	18.509.521,80	Un (01) Jour	55 pts / 60	30 pts/30	85 pts	Meilleure note globale

Les soumissionnaires non retenus et intéressés de connaitre les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière peuvent se rapprocher du service des marchés de la commune d'Alger Centre au plus tard 03 jours à compter de la 1ère parution du présent avis, pour leur communiquer ces résultats par écrit.

Les soumissionnaires contestant cette attribution provisoire peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune d'Alger Centre dans un délai de 10 jours à compter de la 1ère publication du présent avis dans la presse ou le BOMOP.

Le Jeune Indépendant du 01/09/2026 / ANEP 2616029341

JEUX MÉDITERRANÉENS/TARENTE 2026

L'Algérie retrouve l'Or méditerranéen 51 ans plus tard

L'Algérie peut célébrer un nouveau sacre. La sélection nationale des moins de 21 ans a remporté, ce dimanche, la médaille d'or du tournoi de football des Jeux méditerranéens de Taranto 2026, après une brillante victoire face à la Tunisie en finale (2-0).

Dans un derby maghrébin toujours particulier, les jeunes Fennecs ont rapidement affiché leurs ambitions. Dès les premières minutes de la rencontre, les Algériens ont pris le contrôle des débats et ont été récompensés par l'ouverture du score de Ahmed Kohili. L'attaquant algérien a parfaitement exploité une opportunité dans la surface adverse pour donner un avantage précieux à son équipe. Portée par cette entame idéale, l'Algérie a ensuite fait preuve de maturité. Face aux tentatives tunisiennes, les jeunes Algériens ont su rester solides et disciplinés. La défense des Verts a résisté aux différentes offensives adverses, tandis que le gardien Mohamed El Koubi s'est montré particulièrement inspiré. Auteur de plusieurs interventions importantes, il a notamment réalisé une superbe parade pour empêcher la Tunisie de revenir dans la rencontre. Alors que les Tunisiens tentaient de pousser dans les dernières minutes, Kouhili est venu définitivement sceller le sort de la finale. Déjà buteur en première période, il a transformé un penalty avec sang-froid pour inscrire son deuxième but personnel et offrir une victoire confortable aux siens. Grâce à ce succès maîtrisé, l'Algérie U21 termine son aventure aux Jeux méditerranéens de Taranto de la plus belle des manières. Cette médaille d'or vient récompenser les efforts d'une génération prometteuse et confirme également la belle dynamique du football algérien chez les jeunes. Face à la Tunisie, les jeunes Fennecs ont répondu présents dans un rendez-vous majeur, offrant ainsi à l'Algérie un nouveau titre et un souvenir précieux dans cette édition 2026 des Jeux méditerranéens. Nommé en juillet, il gagne son premier titre en Août, voici le destin incroyable de Brahim Hemdani qui vient de remporter les Jeux Méditerranéens avec la sélection U21 d'Algérie.



BRAHIM HEMDANI MÈNE LES JEUNES VERTS VERS L'OR MÉDITERRANÉEN !

L'ancien milieu de terrain international Algérien aujourd'hui âgé de 48 ans est un jeune en tant que coach, avec une expérience de moins de dix ans et seulement six en tant qu'entraineur principal. Après une brillante carrière de joueur, notamment à l'Olympique de Marseille et les Glasgow Rangers avec notamment deux finales perdues de Coupe de l'UEFA (C3) en 2004 et 2008, il a débuté sur les bancs en 2017 seulement du côté du Sud de la France en tant qu'adjoint. Sa première expérience était du côte du club de Côte Bleue en National 2 (D4) aux côté de Mohamed Sadani, où il aura sous sa houlette notamment Ilan Kebbal. En 2020 il part en région parisienne pour étudier le métier à Clairefontaine, tout en dirigeant l'équipe de Courbevoie qui évolue au septième échelon français. Une fois son diplôme UEFA A en poche, il devient l'entraineur principal du club de Marignane après sa fusion avec Côté Bleue et obtient dès la première saison à l'été 2023, l'accession en troisième division. Le club connaitre ensuite deux descentes consécutives. Hemdani quitte le club en 2025 et un plus tard, il est nommé à la surprise générale à la tête de la sélection Algérienne U20, après la démission de Razik Nedder parti au Havre comme adjoint en Ligue 1 française. A peine arrivé, Hemdani se retrouve charger de mener la sélection U21 aux Jeux Méditerranens de Taranto en Italie, sans connaitre son groupe, ni avoir le temps d'en constituer un nouveau. Finalement il réussira l'exploit de remporter la médaille d'Or qui échappait à l'Algérie depuis 1975. Reste donc à s'interroger sur ce «hold-up» de l'ancien milieu de terrain récupérateur et éphémère international Algérien en 2008. Le résultat est là, cinq matchs, cinq victoires et une victoire largement méritée mais qu'en est-il de l'adversité ? La sélection Algérienne choisie en grande partie par son adjoint Hocine El Orfi est un mix de joueurs évoluant en Algérie, nés entre 2005 (Akhrib, Kohili), 2006 (Anatouf) et 2007 (El Koubi), comme la plus part des équipes participantes à l'image du Kosovo et de l'Albanie battues au premier tour. Seule la sélection d'Italie était composée de joueurs beaucoup plus jeunes, des U18 nés entre 2009 et 2010, ce qui fait que la victoire 3-1 de nos U21 est à relativiser très largement. En demi-finale les Verts ont battu une sélection du Maroc légèrement plus jeune (U20, 2007 et 2008) mais avec plusieurs joueurs venus d'Europe. Enfin, la finale face à la Tunisie ne souffre d'aucune différence d'âge, au contraire, les Tunisiens étant tous nés en 2005. Sur le plan tactique les Algériens se sont montrés à la hauteur et individuellement certains joueurs se sont distingués comme le gardien El Koubi du Paradou et l'attaquant Kohili passé du Paradou au MCA cet été. Pour autant il est encore difficile de juger des qualités de Brahim Hemdani qui certains annoncent déjà dans un staff éphémère à la tête de la sélection A. Il a encore du travail a accomplir avec les U20 avec notamment les qualifications à la CAN et beaucoup de joueurs qui étaient aux Jeux Méditerranéens n'en feront pas partie.

BEN AHMED KOHILI, LE HÉROS EN OR DE L'ALGÉRIE

L'Algérie a conclu son remarquable parcours par une victoire contre la Tunisie (2-1), synonyme de médaille d'or aux Jeux méditerranéens 2026. Si le sacre porte la signature d'un collectif, un homme a particulièrement illuminé le tournoi : Ben Ahmed Kohili, meilleur buteur de la compétition. L'attaquant algérien a lancé sa moisson dès la phase de groupes. Buteur face au Kosovo lors du succès inaugural (2-1), il a récidivé contre l'Italie, pays hôte, en inscrivant à la 78e minute le troisième but des Fennecs (3-1). Il n'a pas marqué lors de la victoire contre l'Albanie. Kohili a ensuite répondu présent dans les rencontres décisives. En demi-finale contre le Maroc, il a ouvert le score à la 25e minute avant la qualification aux tirs au but.

En finale, il a frappé dès la première minute face à la Tunisie, puis transformé le penalty de la victoire à la 82e.

Avec cinq réalisations en quatre apparitions, le jeune avant-centre du MC Alger termine donc au sommet du classement des buteurs. Encore méconnu hors d'Algérie avant le tournoi, Kohili quitte la compétition avec l'or autour du cou et une réputation désormais largement étendue au-delà des frontières nationales.

JEUX MÉDITERRANÉENS/TARENTE 2026

L'Algérie signe une belle journée avec trois médailles

LA DÉLÉGATION algérienne a vécu une nouvelle journée riche en émotions, dimanche à Tarente, à l'occasion des 20es Jeux méditerranéens, avec trois médailles, dont une en or et deux en bronze, portant à 20 le nombre total de médailles remportées jusque-là par l'Algérie, qui occupe la 12e place au classement général avec trois or, cinq argent et douze bronze.

En athlétisme, Tarek Hocine a offert à l'Algérie une médaille de bronze au concours du saut en longueur. Le représentant algérien a réalisé un bond de 8,03 m dès son premier essai, performance qui constitue également un nouveau record personnel. Il a terminé derrière l'Italien Francesco Ettore Inzoli, vainqueur avec 8,19 m, et le Croate Filip Pravdica, deuxième avec 8,14 m. La journée a également été marquée par une autre médaille de bronze en gymnastique artistique féminine, obtenue dans le concours par équipes. La sélection algérienne a totalisé 151,700 points, terminant derrière l'Italie, médaillée d'or avec 157,750 points, et l'Espagne, deuxième avec 155,900 points. Cette performance est d'autant plus encourageante que la sélection algérienne a longtemps occupé la première place avant de céder finalement devant les deux équipes européennes. Dans la même discipline, Kaylia Nemour s'est qualifiée aux finales de quatre agrès qu'elle disputera mardi, ou ça sera d'autres grandes chances de médailles. En athlétisme, la journée de dimanche a permis à l'Algérie de placer deux de ses meilleurs spécialistes du 800 m en finale. Djamel Sedjati a remporté sa série en 1 min 46 sec 25, tandis que Slimane Moula a terminé deuxième de la sienne en 1 min 46 sec 78. Ces deux qualifications constituent sans aucun doute les principales raisons d'espérer une nouvelle moisson de médailles lundi. La finale du 800 m, avec deux représentants algériens au départ, pourrait ainsi permettre à l'Algérie de viser un nouveau titre ou, à défaut, plusieurs places sur le podium.



ILAN KEBBAL SORT DU SILENCE

« Un peu injuste » de manquer le Mondial avec l'Algérie

Auteur d'un début d'exercice 2025-2026 de très haut niveau avec Paris FC, Ilan Kebbal avait réussi à effectuer son grand retour au sein de la sélection algérienne, plusieurs années après sa toute première convocation datant d'octobre 2021.



Toutefois, il n'est pas parvenu à s'imposer durablement sous le maillot des Verts, devant se contenter de quelques entrées en jeu en fin de rencontre avant d'être progressivement écarté du groupe durant la phase préparatoire menant à la Coupe du Monde 2026, manquant ainsi le rendez-vous planétaire. La seconde moitié de saison n'a pas connu la même dynamique positive. Gêné par des pépins physiques et un léger coup de mou athlétique, Kebbal a perdu son statut d'intouchable au Paris FC et par extension en équipe nationale. L'attaquant a notamment fait les frais de l'éclosion de Farès Ghedjemis, auteur d'une saison référence et préféré par l'ancien sélectionneur Vladimir Petkovic, alors que son secteur de jeu enregistrait déjà une vive concurrence avec l'ex-capitaine Riyad Mahrez et sa doublure Anis Hadj Moussa. Désormais engagé dans une nouvelle campagne, Kebbal entend bien retrouver ses couleurs et son niveau étincelant. Ce dimanche sous la tunique du Paris FC, il s'est une nouvelle fois illustré en délivrant sa première passe décisive de la saison. Présent en zone mixte à l'issue de la partie, le joueur âgé de 28 ans est revenu sur son absence tout en balayant d'emblée la moindre comparaison avec le Ballon d'or africain 2016 : « Non. Il ne faut pas dire ça. Mahrez, il faut le laisser tranquille. Je pense qu'on ne se rend pas encore bien compte du joueur qu'il était, ce qu'il est toujours. C'est une légende. Je ne suis qu'un petit joueur qui était en Ligue 2 il y a deux ans avec tout le respect. » Kebbal a ensuite abordé sans détours sa non-convocation pour la Coupe du Monde 2026 : « J'ai été déçu de ne pas être appelé à la Coupe du Monde. Je trouve que ça a été un peu injuste, mais c'est le football, donc il faut avoir se relever. On est là, on bosse, on ne lâche pas l'affaire et on espère que ça va changer un petit peu. On verra bien, mais je ne me prends pas la tête. Je joue au football et advienne ce qu'il pourra. »

CHERGUI BUTEUR, KEBBAL PASSEUR DÉCISIF

Les Algériens du Paris FC se sont illustrés dimanche face à Nice. Samir Chergui et Ilan Kebbal ont largement contribué au succès parisien (3-0), lors de la deuxième journée de Ligue 1. Titulaire pour la première fois cette saison après être resté sur le banc lors du déplacement à Troyes, Chergui a parfaitement saisi sa chance. Aligné dans l'axe aux côtés de Diego Coppola, le défenseur algérien s'est montré solide dans son registre avant de se distinguer dans la surface adverse. Bien servi par son compatriote Ilan Kebbal, il a inscrit le deuxième but du Paris FC, venant ainsi couronner une prestation convaincante. De son côté, Kebbal a également pesé sur la rencontre.

Très actif, l'ailier algérien a été impliqué sur deux des trois réalisations parisiennes. Il a d'abord obtenu le penalty ayant permis à son équipe d'ouvrir le score, avant de délivrer une passe décisive à Chergui pour le deuxième but. Remplacé à la 83e minute, il a une nouvelle fois confirmé son influence dans le jeu parisien. Cette prestation réussie des deux Algériens tombe à point nommé. Chergui marque des points dans une défense où la concurrence s'annonce importante, tandis que Kebbal continue d'afficher ses qualités malgré les interrogations qui entourent encore son avenir.

Feyenoord: Hadj Moussa débloque son compteur



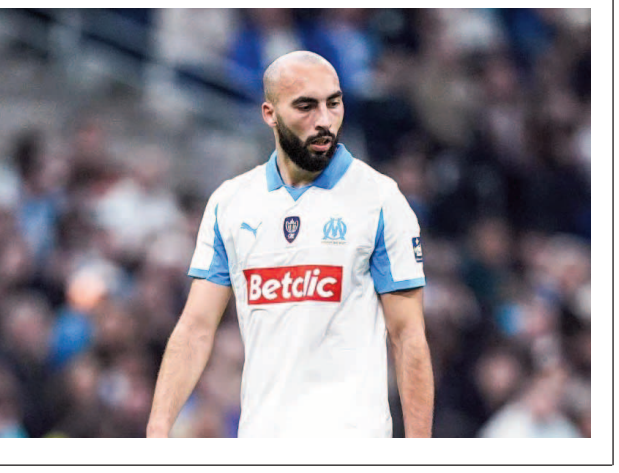
ANIS HADJ MOUSSA a enfin trouvé le chemin des filets cette saison. L'ailier international algérien a été décisif dimanche soir face à l'ADO Den Haag, en inscrivant le but de l'égalisation de Feyenoord (2-2), à l'occasion de la quatrième journée du championnat néerlandais. Mené au score, Feyenoord a pu compter sur son ailier algérien pour revenir dans la partie. À la 72e minute, Hadj Moussa a fait parler sa qualité de finition en plaçant le ballon du pied gauche dans un angle difficile, une réalisation dont il a désormais le secret. Malgré cette égalisation, Feyenoord n'a pas réussi à aller chercher la victoire et a dû se contenter d'un nul à domicile (2-2). Un nouveau résultat décevant pour le club néerlandais, qui laisse encore filer des points en ce début de saison. Titulaire et actif durant la rencontre, Hadj Moussa a livré une prestation intéressante. S'il n'a pas pu offrir les trois points à son équipe, il a néanmoins contribué à son retour au score et confirme son bon début de saison avec un but et une passe décisive à son actif. Sauf retournement de situation, le joueur algérien devrait poursuivre son aventure avec le Feyenoord Rotterdam pour une troisième saison consécutive. En l'absence d'une offre jugée suffisamment convaincante, Hadj Moussa devrait donc rester aux Pays-Bas, avec un nouveau défi de taille en perspective : la Ligue des champions.

Mauvaise nouvelle pour Himad Abdelli ?

Lors de la défaite (2-0) de l'Olympique de Marseille chez l'AS Monaco, Himad Abdelli était titulaire. C'est la bonne nouvelle. En revanche, il y a une qui est mauvaise. En effet, le milieu de terrain est sorti à la pause. Ce n'était pas un choix sanction puisque Bruno Genesio l'a remplacé en raison de douleurs au genou. Inquiétant à trois semaines du stage de septembre de l'équipe nationale. Certes, il avait disparu des plans de Vladimir Petkovic, désormais ex-sélectionneur, depuis la CAN 2025 même s'il avait donné satisfaction en débarquant comme réserviste. Abdelli n'était pas là pour la Coupe du Monde 2026. Et c'était logique car il a connu une deuxième partie de saison compliquée après avoir signé à l'OM en février 2026. Pour l'exercice actuel, l'ancien pensionnaire de l'Angers SCO est reparti du bon pied puisqu'il semble faire partie des plans pérennes de Genesio. Ce qui n'était pas le cas avec son prédécesseur Habib Beye avec lequel il s'était même engueulé. Ce qui avait pourri leur relation ainsi que le début de l'aventure marseillaise d'Abdelli. A présent, un nouveau chapitre commence. S'il donnait l'air d'être moins sombre pour l'Algérien, le premier contretemps n'a pas tardé. Ce dimanche, le genou du Vert a signalé. Ses problèmes de poids pourraient avoir laissé quelques séquelles sur l'articulation. Lui qui n'était pas vraiment "fit" à la reprise. Désormais, il faudra voir ce que dira le diagnostic final. Est-ce une petite alerte ou un sérieux problème ? Evolution de la donne médicale à suivre.

AHMED TOUBA, DES DÉBUTS EN PATRON

Deux jours seulement après l'annonce officielle de son arrivée au Havre AC sous la forme d'un prêt, Ahmed Touba était déjà aligné dans le onze de départ. Le défenseur international algérien disputé l'intégralité de la rencontre soldée par un score de parité face à l'Olympique Lyonnais, pour le compte de la deuxième journée de Ligue 1. Arrivé en prêt en provenance du Panathinaïkos, Touba a d'emblée affiché un niveau solide et autoritaire au cœur de la défense havraise. Sa présence a permis de contrecarrer de nombreuses offensives lyonnaises jusqu'à la 87ème minute, moment où une action confuse sur coup de pied arrêté a permis à Loïs Openda d'égaliser pour l'OL, contraignant Le Havre à se contenter d'un point. Malgré ce dénouement cruel, le défenseur international algérien n'a pas démérité et a immédiatement insufflé une vraie sérénité à l'arrière-garde havraise pour sa première apparition en championnat de France. Hormis la prestation remarquée de Touba, la pelouse du Groupama Stadium a également été le théâtre des sorties de deux autres promesses. Côté lyonnais, Kaïl Boudache a débuté la rencontre sur l'aile gauche, un rôle inhabituel pour lui dont la position préférentielle se situe sur le flanc droit, avant d'être remplacé à l'heure de jeu. Du côté du HAC, la partie a été marquée par la toute première apparition professionnelle de Djibril Ouziad. Le jeune franco-algérien de 17 ans, titularisé au poste de piston droit, a livré une prestation pleine d'audace avant de céder sa place peu après la 60ème minute.



Capgemini : ce qu'il faut savoir sur le plan de restructuration et le virage IA

Le géant français des services numériques amorce un tournant stratégique majeur qui pourrait lourdement impacter ses équipes dans l'Hexagone.



Capgemini a annoncé, mardi 20 janvier, envisager la suppression de "jusqu'à 2 400 postes" sur le territoire national, une décision motivée par la nécessité d'adapter ses compétences aux nouvelles réalités technologiques.
Ce projet de restructuration, communiqué à l'AFP et aux instances représentatives du personnel, vise à réorganiser l'entreprise face à un double défi : le ralentissement de la demande sur certains marchés traditionnels et l'émergence rapide de l'IA générative.
"Capgemini en France doit se transformer pour répondre aux challenges et opportunités créés par l'accélération des mutations technologiques, notamment l'intelligence artificielle", justifie le groupe, qui précise que ces ajustements concerneraient environ 7 % de ses 35 000 salariés en France.

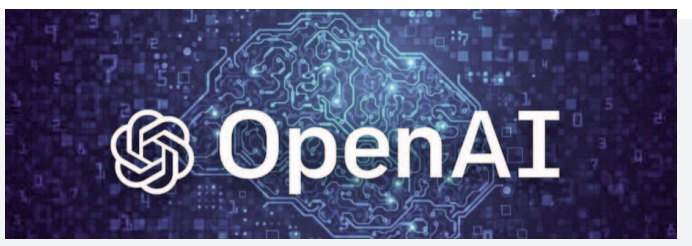
Un plan de transformation ciblant 7 % des effectifs en France

La direction insiste sur le fait que ce plan ne prévoit aucun licenciement sec. L'entreprise compte réaliser ces réductions d'effectifs "via des reclassements et des départs volontaires". Le dispositif envisagé inclut une "rupture conventionnelle collective" pour les collaborateurs souhaitant quitter l'entreprise, ainsi que des propositions de mobilité interne pour ceux désirant rester.
Le groupe promet d'orienter ces reconversions "vers des métiers d'avenir", ciblant spécifiquement le cloud, la data et l'intelligence artificielle.
Le projet vise précisément des suppressions de poste "au sein de filières fortement impactées par l'évolution de la demande client et les mutations technologiques". Les modalités exactes et les mesures d'accompagnement doivent désormais faire l'objet d'une négociation avec les organisations syndicales en vue d'un accord collectif. Cette annonce survient alors que l'entreprise avait déjà procédé à des ajustements stratégiques récents, notamment le rachat de la société indienne WNS pour 3,3 milliards de dollars en juillet dernier afin de renforcer ses capacités en IA agentique.

L'intelligence artificielle et le contexte économique comme déclencheurs

Cette réorganisation s'inscrit "dans un environnement économique marqué par une croissance modérée et des défis majeurs pour certaines industries", souligne le groupe. Bien que Capgemini ait enregistré une hausse de son chiffre d'affaires de 2,9 % au troisième trimestre, l'activité subit un freinage en Europe, alimenté par la "faiblesse persistante du secteur de l'industrie", notamment automobile.
Les clients, frileux face à l'instabilité politique et géopolitique, tendent à différer leurs grands projets numériques.
Le secteur des services informatiques traverse une période de mutation profonde où l'automatisation remplace certaines tâches humaines. Cette tendance avait déjà poussé Accenture à supprimer 12 000 postes en octobre dernier.

OpenAI : 18 mois avant la faillite ? Le géant de l'IA face à un mur de financement



MALGRÉ l'adoption massive de ChatGPT et l'essor fulgurant de l'IA générative, OpenAI pourrait se retrouver à court de liquidités d'ici 18 mois. En à peine trois ans, OpenAI s'est imposée comme l'un des acteurs centraux de la révolution de l'intelligence artificielle. Depuis le lancement de ChatGPT, les progrès ont été spectaculaires : génération d'images, rédaction avancée, raisonnement logique complexe. Aujourd'hui, plus d'un milliard de personnes utiliseraient chaque mois des outils d'IA générative.
Selon une étude de la Wharton School, près de 75 % des entreprises américaines ayant intégré l'IA déclarent un retour sur investissement positif. Un succès technologique et sociétal indéniable, mais qui masque une réalité économique bien plus préoccupante.

Un modèle économique sous pression

Dans une tribune publiée le 13 janvier dans le New York Times, Sebastian Mallabi, chercheur principal au Council on Foreign Relations, tire la sonnette d'alarme : OpenAI pourrait épuiser ses ressources financières avant même d'avoir atteint une rentabilité significative. En cause, un paradoxe central : la majorité des utilisateurs accèdent gratuitement aux services. Face à une abondance de modèles concurrents en accès libre, la conversion vers des offres payantes reste limitée. « La monétisation ne deviendra réellement possible que lorsque l'IA comprendra et mémorisera l'utilisateur dans sa globalité », estime Mallabi, tout en s'interrogeant : « Mais pourra-t-on tenir financièrement jusque-là ? »

Des dépenses colossales

Les chiffres donnent le vertige. D'après The Information, OpenAI prévoit de dépenser plus de 40 milliards d'ici 2028. En mars dernier, Sam Altman, PDG de l'entreprise, a certes sécurisé un financement record de 40 milliards de dollars. Mais cela reste insuffisant face aux besoins estimés à l'avenir. Près de 1 400 milliards de dollars seraient nécessaires pour développer et maintenir les infrastructures de centres de données. « L'IA générative exige des capitaux sans commune mesure avec ceux des entreprises de logiciels traditionnelles », souligne Mallabi. Une intensité capitalistique qui fragilise l'indépendance des acteurs du secteur.

Vers une absorption par un géant du cloud ?

Dans ce contexte, l'hypothèse d'un rachat gagne en crédibilité. « À terme, OpenAI sera probablement absorbée par un géant comme Microsoft ou Amazon », avance le chercheur. Un scénario qui s'inscrirait dans une logique industrielle, les grandes plateformes disposant déjà des infrastructures cloud et des capacités financières nécessaires.
Mallabi précise toutefois qu'il ne s'agit pas d'un réquisitoire contre l'intelligence artificielle elle-même, mais d'un constat sur les limites d'un modèle d'entreprise fortement porté par le marketing et l'innovation rapide.

L'abonnement Xbox Cloud Gaming "avec Publicités" se rapproche à vitesse grand V

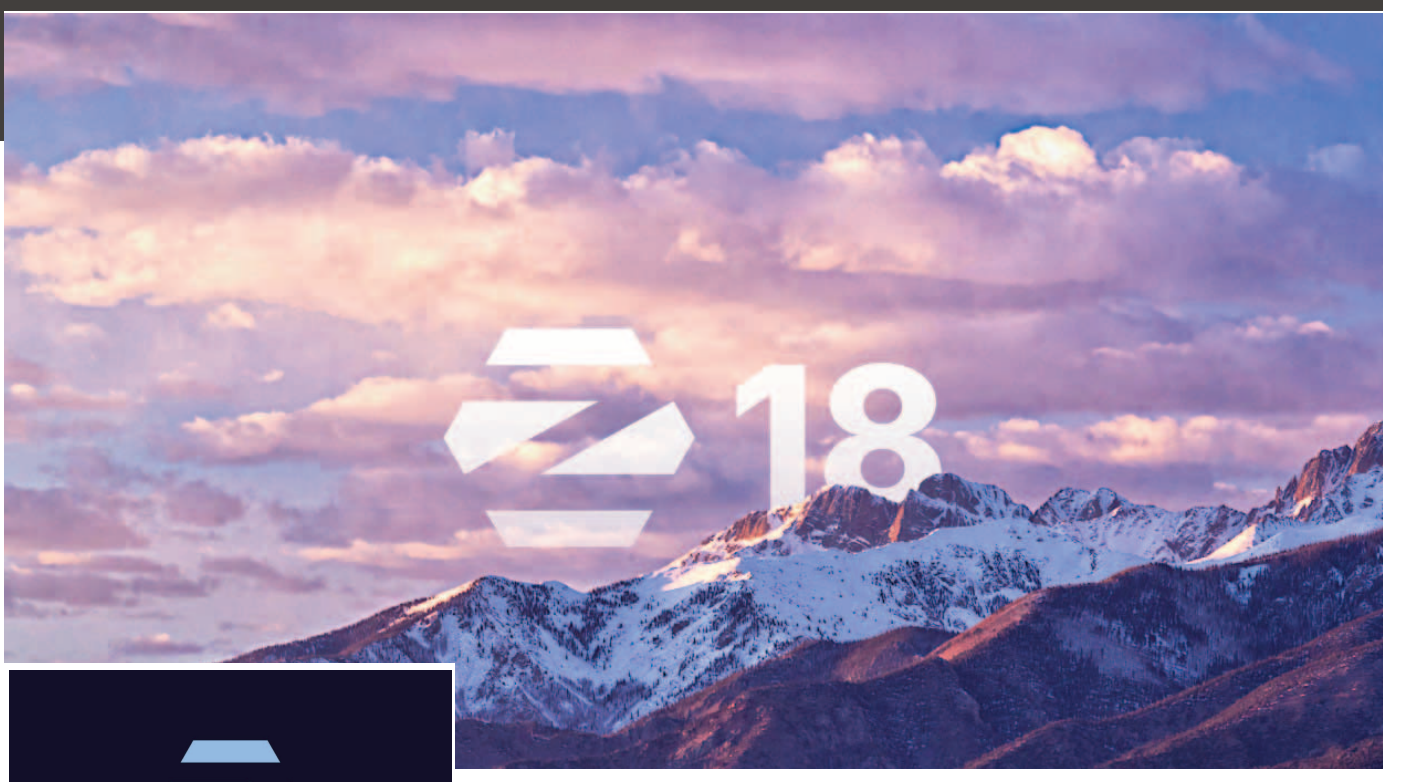


MICROSOFT pourrait officialiser dans les prochaines heures une nouvelle offre Xbox Cloud Gaming intégrant de la publicité. Un abonnement gratuit ou à tout petit prix, mais assorti de quelques compromis.
Depuis son lancement, le Xbox Game Pass s'est imposé comme l'un des piliers de la stratégie gaming de Microsoft, avec en son sein le service de cloud gaming maison. Mais face à la hausse des coûts et à la quête de nouveaux abonnés, la firme de Redmond pourrait revoir sa copie. Une nouvelle formule du Xbox Cloud Gaming financée par la publicité pourrait être très bientôt officialisée.

Le Xbox Cloud Gaming "avec publicités" en approche ?

En octobre dernier, Microsoft officialisait les nouveaux tarifs de son Xbox Game Pass, avec une nouvelle grille tarifaire à trois étages (Essential, Premium et Ultimate) et des tarifs qui s'échelonnent désormais de 8,99€/mois à 26,99€/mois. Si toutes intègrent le Xbox Cloud Gaming en illimité (et sans publicité), il semblerait qu'une nouvelle option gratuite (ou à tarif très réduit) soit prochainement proposée concernant ce dernier, avec une offre de jeux dans le nuage intégrant de la réclame.

Pourquoi Zorin OS 18.1 est tout simplement la meilleure distribution Linux – Et ce pour tout le monde



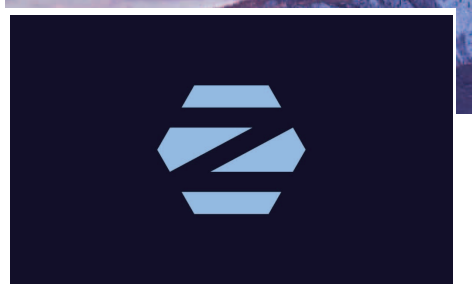
La dernière version de Zorin OS parvient à surpasser les versions précédentes, ce qui est déjà un exploit.

Les points clés à retenir sur Zorin OS 18.1

Zorin OS 18.1 est désormais disponible en téléchargement gratuit.
Il comporte de nombreuses mises à jour et a été considérablement peaufiné.
Cette dernière version pourrait bien être le meilleur système d'exploitation que j'ai jamais essayé. À chaque nouvelle version, Zorin OS affirme haut et fort qu'il s'agit de la distribution Linux par excellence pour tous les types d'utilisateurs.
Et Zorin OS 18.1 poursuit cette tendance au point que je le qualifie officiellement de meilleure distribution Linux du marché. Et pas seulement pour les nouveaux utilisateurs, ni pour les utilisateurs expérimentés. Mais pour tout le monde.
Il ne vous faudra pas longtemps après votre première connexion pour comprendre pourquoi je peux faire une affirmation aussi audacieuse. Zorin OS 18.1 perfectionne tout ce que les développeurs ont accompli jusqu'à présent, créant un système d'exploitation tout simplement excellent.

Qu'est-ce qui rend cette version de Zorin OS si bonne ?

Une nouvelle approche du choix du bureau Tout commence (comme d'habitude) par la disposition du bureau.
Avant la version 18.1, lorsque vous vous connectiez pour la première fois au bureau Zorin, des options de disposition s'affichaient. Dans la version gratuite, il y avait quatre dispositions. Et dans la version pro, il y en a 10 au total.
Dans Zorin OS 18.1, ce choix n'apparaît pas lors de votre première connexion. À la place, vous êtes accueilli par une disposition plutôt similaire à KDE Plasma, avec uniquement un panneau inférieur comportant un menu Démarrer, des raccourcis de lancement rapide et une barre d'état système. C'est épuré et efficace.
Pour ceux qui préfèrent une autre disposition, il est toujours possible d'ouvrir Zorin Appearance et de choisir parmi les quatre options gratuites (ou de passer à la licence Pro pour en obtenir six supplémentaires). Mais je pense que la plupart des utilisateurs (en particulier les nouveaux) s'en tiendront à la disposition par défaut.



Qu'est ce que Advanced Window Tiling ?
Une autre fonctionnalité phare est le « Advanced Window Tiling ». Bien qu'il ne s'agisse pas d'une nouveauté, elle a clairement été peaufinée pour la version 18.1, et, franchement, c'est génial.
Par défaut, lorsque vous lancez une application, elle s'ouvre normalement. Cependant, si vous maintenez la touche Ctrl enfoncée tout en déplaçant la fenêtre, vous pouvez la disposer en mosaïque comme vous le souhaitez.
En substance, cela vous offre un gestionnaire de fenêtres en mosaïque à la volée. Vous pouvez également disposer les fenêtres en mosaïque de manière classique (en les faisant glisser vers le bord gauche de l'écran pour les disposer à gauche, etc.)

La fameuse fonctionnalité de suggestion de logiciels

Et n'oublions pas la fonctionnalité de suggestion de logiciels de Zorin OS. Si vous téléchargez un programme d'installation Windows (.exe) et que vous double-cliquez dessus, Zorin OS reconnaît l'application et vous propose une alternative open source. Par exemple, si vous téléchargez un programme d'installation d'Office 365 et que vous double-cliquez dessus, Zorin OS vous suggérera d'utiliser la suite bureautique LibreOffice préinstallée.
Bien que cette fonctionnalité existe depuis un certain temps, avec la version 18.1, le nombre d'applications prises en charge dépasse les 240.

Les logiciels préinstallés

Parmi les applications préinstallées, vous trouverez notamment :
Le navigateur Brave
LibreOffice
Evolution (messagerie/calendrier/tâches/contacts)
Remmina (visionneuse de bureau à distance)
Rhythmbox (lecteur de musique)
Videos (lecteur vidéo)
Et bien d'autres encore
Naturellement, vous bénéficiez également des logiciels GNOME, y compris une boutique d'applications avec interface graphique bien conçue et prise en charge de Flatpak, ce qui vous permet d'installer même des applications propriétaires telles que Slack et Spotify.

Tout ce qui fait la qualité de la version 18.01

Plus j'utilise Zorin OS 18.1, plus je me rends compte que ce n'est pas simplement une ou quelques fonctionnalités qui le rendent si performant. Ce qui rend cette version supérieure, c'est que tous les éléments s'assemblent pour former un tout cohérent que la plupart des distributions Linux ne peuvent égaler. Zorin OS surpasse tous les autres systèmes d'exploitation en offrant le meilleur de tout : apparence, ergonomie, style, expérience, simplicité, fiabilité et exhaustivité.
Je pense que pratiquement tous les types d'utilisateurs peuvent installer Zorin OS 18.1 et être productifs immédiatement, en se sentant comme chez eux sans avoir à effectuer le moindre changement.

C'est vraiment aussi bon que ça.

Quelles sont les améliorations de la version 18.1

Voici un bref aperçu :
Nouvelles options de disposition en mosaïque
La dernière version de LibreOffice
Mise à jour de toutes les applications
Une nouvelle édition Lite pour le matériel plus ancien
Sécurité et compatibilité améliorées
La liste des mises à jour n'est peut-être pas très longue, mais toutes ces améliorations fonctionnent en harmonie, vous donnant l'impression que chaque aspect du système d'exploitation a été optimisé.
Si vous souhaitez installer Zorin OS 18.1, téléchargez l'image ISO, gravez-la sur une clé USB, démarrez-la et installez-la.

Microsoft s'offre Fintool : l'IA agentique s'invite au cœur de la suite Office

FONDÉE par Nicolas Bustamante, cette startup spécialisée dans l'IA pour la finance va permettre à la firme de Redmond d'intégrer des agents autonomes capables d'automatiser des analyses complexes directement dans Excel et PowerPoint.
Microsoft vient de confirmer l'acquisition de Fintool, une startup basée à San Francisco. Elle a été cofondée par l'entrepreneur français Nicolas Bustamante (ex-Doctrine) et Édouard Godfrey (ex-Apple). Ce rachat, dont le montant reste confidentiel, illustre la volonté de Satya Nadella d'accélérer l'adoption de l'IA "agentique". Ces systèmes sont capables de réaliser des tâches complexes de manière autonome au sein de l'écosystème Microsoft 365.

De l'analyse qualitative à l'automatisation Excel

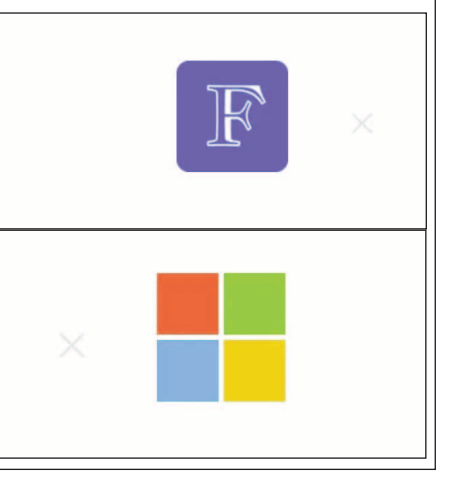
Fintool s'est fait un nom en développant des agents capables de lire des comptes-rendus de résultats. L'outil analyse les documents réglementaires et synthétise les recherches financières en un temps record. La version V5 de l'outil, lancée en janvier 2026, marquait un tournant technique : l'agent peut désormais construire seul un modèle DCF (Discounted Cash Flow) dans Excel ou un mémo de recherche dans Word. « L'IA avait déjà automatisé la finance quantitative. La prochaine frontière était l'analyse qualitative », assure sur ce point Nicolas Bustamante. Cette intégration promet un gain de productivité pour les directions financières (CFO). Les analystes solliciteront des agents directement intégrés aux logiciels habituels au lieu d'utiliser des outils tiers. L'objectif est de transformer Office en une plateforme experte métier. Elle pourra manipuler des données financières avec la précision d'un analyste senior.

Un renforcement stratégique pour Office Product Group

Microsoft réorganise ses troupes autour de l'IA. La technologie de Fintool sera supervisée par Sumit Chauhan, à la tête de l'Office Product Group. Il travaillera en étroite collaboration avec Brian Jones, responsable d'Excel.Ce mouvement suggère que Microsoft souhaite verticaliser ses solutions Copilot pour répondre aux exigences spécifiques de secteurs à haute valeur ajoutée comme la banque d'investissement et la gestion d'actifs.
L'expertise de Nicolas Bustamante dans la structuration de données complexes explique ce succès. Son parcours avec Doctrine avait déjà démontré sa capacité à transformer des secteurs conservateurs. Malgré des polémiques passées liées à la récupération de données juridiques, l'entrepreneur signe ici un deuxième "exit" retentissant en trois ans.

Un défi de souveraineté et de gouvernance

L'intégration de telles capacités d'analyse soulève toutefois des questions de gouvernance. Le partenariat entre Doctrine et le gouvernement français avait déjà suscité des débats en 2025. De même, la concentration de données sensibles chez Microsoft reste un point d'attention pour les RSSI.
Microsoft devra garantir que ces agents respectent les protocoles de confidentialité. C'est une obligation légale dans un secteur financier ultra-régulé. La réussite de cette intégration dépendra de la capacité de Microsoft à conserver l'agilité "artisanale" vantée par Bustamante tout en la déployant à l'échelle de centaines de millions d'utilisateurs. Pour le CEO de Fintool, l'enjeu est désormais de passer d'un outil de niche pour hedge funds à une brique essentielle pour tous les travailleurs du savoir.



Écosse :

Écosse : mais qui est le « clown de Skelmorlie », qui amuse et terrifie le petit village ?

Le « clown de Skelmorlie », comme il est désormais appelé, lance des défis aux habitants du village dans des vidéos effrayantes. Son identité est un secret bien gardé.



Skelmorlie est un petit village paisible de 2 000 âmes, niché au bord de l'eau dans le sud-ouest de l'Écosse. Situé à une cinquantaine de kilomètres de Glasgow, il ne fait pas partie des incontournables des guides de voyage mais possède quelques charmes, comme son château du 16e siècle ou son golf avec vue sur l'estuaire du Firth of Clyde.
Mais il doit désormais s'habituer à sa nouvelle attraction : un clown effrayant – dont le costume rappelle le célèbre personnage de Ça, le roman de Stephen King adapté à l'écran – qui déambule dans les rues la nuit et lance des (gentils) défis aux habitants.

Au 19ème siècle, la cocaïne était utilisée pour traiter la dépression et les maux de dents !



L'histoire de la cocaïne est tracée avec une référence spécifique à son utilité comme un médicament et un anesthésique local. En effet, Les feuilles de coca ont été utilisées comme une panacée et anesthésique local dans toute l'histoire de l'Empire inca du Pérou. En Europe, cependant, son utilité médicale n'a pas été pleinement reconnue qu'avec Carl Koller (ophtalmologue autrichien) qui a utilisé ce psychotrope pour anesthésier la cornée de l'oeil en 1880. Au cours des 20 années suivantes, la cocaïne est devenue un médicament très populaire en Europe et en Amérique, beaucoup de médecins du 19ème siècle, comme Sigmund Freud, ont défendu l'usage de la cocaïne et l'ont utilisée pour traiter surtout la dépression, la migraine et les maux de dents.

Le lait au chocolat a été vendu à l'origine comme un médicament !

Le créateur de cette célèbre recette est un médecin irlandais du nom de Hans Sloane. En 1687, Sloane alla à la Jamaïque pour rester aux côtés du Duc d'Albemarle, le nouveau gouverneur de la Jamaïque. Malheureusement, le Duc décéda peu de temps après l'arrivée de Hans et son séjour fut de courte durée, seulement 15 mois.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



L'enquête concernant le trésor en or d'une valeur de 9 millions d'euros découvert il y a quelques semaines par un étudiant jobiste, à Termonde, en Flandre-Orientale, est désormais entre les mains de la police fédérale. "Ils disposent de davantage d'expertise en interne pour se pencher sur cette affaire", contextualise Patrick Feys, chef de corps de la police de Termonde.

L'enquête sur le trésor découvert à Termonde transférée à la police fédérale

Le trésor a été découvert le 11 août dernier par Kobe, un étudiant jobiste de 18 ans. Alors qu'il travaillait sur un chantier de rénovation dans la Van Langenhovenstraat, il a découvert, dans le mur d'une ancienne cave, une pile de lingots et de pièces en or. Avec ses collègues, il a immédiatement décidé d'appeler la police et de signaler la découverte.
À Termonde, tout le monde semble convaincu que le trésor appartenait à la famille Van Assche, qui aurait accumulé cette fortune grâce à sa brasserie située dans la même rue, avant de dissimuler l'or dans les murs de la bâtisse. Une enquête doit toutefois encore déterminer l'origine exacte du magot. Celle-ci était initialement menée par la police locale de Termonde, mais elle a été transférée à la police fédérale il y a quelques jours.
"Ils disposent de davantage d'expertise en interne pour se pencher sur cette affaire", contextualise Patrick Feys, chef de corps de la police de Termonde. "Entre-temps, l'or est également conservé en lieu sûr dans un coffre-fort fédéral. Les fédéraux vont vérifier si l'or n'est pas d'origine criminelle. Cette enquête ne durera certainement pas des années, mais une fois que les choses seront clarifiées et qu'il sera effectivement établi qu'aucun fait criminel n'est en cause, l'or restera encore cinq ans sous scellés. Les éventuels propriétaires disposeront de ce délai pour se manifester. Si personne ne se présente, une procédure civile devra déterminer à qui reviendra le trésor."

Ils ont acheté la maison de leurs rêves à Los Angeles, mais leur piscine est envahie par les ours



PLUSIEURS ours ont pris l'habitude de piquer une tête dans la piscine de Brian et Ricardo, un couple de Los Angeles qui n'arrive pas à se défaire de ses encombrants visiteurs. Contraints de cohabiter avec ces ursidés, ils ont pris l'initiative de filmer leurs mésaventures pour publier Les vidéos sur les réseaux sociaux.
En Californie, le nombre de rencontres entre les humains et les ours est en forte augmentation. Une tendance qui prend tout son sens chez Brian Gordon et Ricardo Martinez, à Monrovia, dans la banlieue de Los Angeles. Ces grands ursidés se rendent plusieurs fois par semaine dans leur piscine, forçant ainsi les propriétaires à apprendre à cohabiter avec leurs voisins sauvages.
Lorsque Brian a découvert, lors de l'achat de la maison il y a quatre ans, que des ours venaient parfois jusqu'à la piscine, il a bien évidemment pris peur. "Je n'avais d'ailleurs jamais vu d'ours en vrai", raconte-t-il à la BBC.
Brian a d'abord pensé à construire un mur haut et épais, surmonté de fil barbelé, pour régler le problème. Mais au lieu de se lancer dans ces onéreux travaux, il a appris à vivre avec et a désormais pris l'habitude de publier des vidéos sur les réseaux sociaux pour rendre compte de cette cohabitation insolite. Il a même créé un compte dédié, @poolbearlife, où les internautes se plaisent notamment à voir des ourses accompagnées de leurs oursons dans l'eau. "Elles aiment venir ici, gratter les arbres, faire une sieste et sauter dans la piscine quand il fait chaud", explique-t-il. Selon lui, tout se passe bien, "tant que personne ne se met en danger – ni eux, ni nous-mêmes."
Après toutes ces années, Brian et son compagnon se sont donné pour mission de partager leur piscine et leur jardin avec les ours, dans le respect de chacun tout en misant sur la vigilance et des mesures de sécurité.

Cris et fusils de paintball

À Monrovia vivent environ 1.600 ours. La maison de Brian et Ricardo se trouve au pied des montagnes de San Gabriel et jouxte la forêt nationale d'Angeles, qui s'étend sur une superficie de 700.000 hectares (2.830 km²).
Dès leur emménagement, le couple a vu les ours arriver. S'en est alors suivie une période de tension, durant laquelle les deux hommes ont tenté de faire fuir les animaux en criant fort et en utilisant des avertisseurs sonores. De temps en temps, ils tiraient avec un pistolet de paintball chargé de petites billes en caoutchouc. "C'était horrible", raconte Ricardo. "Ça ne me semblait pas juste."
La situation ne s'arrangeant pas, les deux hommes ont préféré faire la paix. "Nous nous sommes dit: 'Tant qu'ils ne s'introduisent pas chez nous et qu'ils ne fouillent pas dans nos poubelles, ça ne nous dérange pas qu'ils passent par là'." Ils ont apporté plusieurs modifications à leur maison et ont cherché une approche qui garantirait leur sécurité et celle des ours, malgré cette cohabitation quelque peu inhabituelle. "Nous avons trouvé des moyens moins agressifs et ça fonctionne vraiment mieux pour nous."

Maddie, Nappy et Punky

Leur visiteur préféré est une oursonne, Maddie, qu'ils ont découverte en 2023 et qui adore nager. "C'est notre petit trésor", dit Ricardo. Après avoir perdu ses précédents oursons, elle est de retour cette année avec une nouvelle portée. "Ce sont les petites bêtes les plus mignonnes que vous ayez jamais vues. Elles ressemblent à des oursons en peluche, mais peuvent aussi paraître intimidantes avec leurs longues griffes."
Ils ont surnommé une autre habituée "Nappy". "C'est la seule ourse que je vois passer des heures à somnoler dans la piscine", explique Brian. Quand Nappy aperçoit le couple, elle pousse un grognement. "C'est une grande maman ourse, un peu grincheuse de nature", dit-il en riant.
Il y a aussi Punky, une petite espiègle qui, quand elle était ourson, "cassait tous les accessoires de piscine". Un jour, elle est montée dans un cupcake gonflable et a tranquillement dérivé dans la piscine. "Cet été-là, elle a vraiment conquis nos cœurs avec ses pitreries dans la piscine."

Des lichens ont été plongés dans les conditions de la vie sur Mars, et les résultats ont surpris tout le monde

Connus pour leur tolérance aux environnements extrêmes tels que les déserts et les régions polaires, les lichens sont depuis longtemps considérés comme les principaux candidats à l'implantation sur Mars. Un test réalisé par des scientifiques polonais a d'ailleurs dépassé certaines espérances. Mais sur leur planète d'origine, ces sentinelles de l'environnement sont menacées d'extinction…



Que l'on parle d'une planète ou d'un satellite naturel, le monde vivant semble receler des organismes dotés de capacités leur permettant de survivre ailleurs que sur Terre. Cela pourrait être le cas, par exemple, de deux plantes de l'Antarctique a priori suffisamment robustes pour pousser sur la Lune, selon une récente étude.
Toutefois, avec son atmosphère très fine, ses températures glaciales – moins 60 °C en moyenne – et le déluge de radiations qui bombarde sa surface en permanence, Mars, l'une des quatre planètes rocheuses du système solaire, pose des défis qui paraissent difficiles à surmonter (Centre national d'études spatiales).
Publiée le 31 mars dans la revue IMA Fungus par une équipe polonaise (K. Skubała et al., 2025), une nouvelle étude met cependant en évidence la capacité de certains lichens à survivre sur la surface martienne, "remettant en cause les hypothèses précédentes selon lesquelles cette planète serait inhabitable" (communiqué de Pensoft, éditeur de la revue).

5 heures dans des conditions similaires à celles de Mars

Les lichens constituent en fait une symbiose entre d'un côté, un champignon microscopique, et de l'autre, des algues ou des bactéries photosynthétiques.
Les auteurs de l'étude se sont intéressés à deux espèces de lichens, Diploschistes muscorum et Cetraria aculeata.
Sélectionnées pour leurs caractéristiques contrastées, ces candidates ont été exposées pendant cinq heures à des conditions similaires à celles de Mars en termes de composition atmosphérique, de pression, de fluctuations de température et de rayons X.
D'après les résultats publiés, les champignons constitutifs de ces symbioses sont restés "métaboliquement actifs" lorsqu'ils ont été exposés aux conditions atmosphériques martiennes dans l'obscurité.
Et ce, y compris lorsque les niveaux de rayonnement X correspondaient à ceux attendus sur la planète rouge au cours d'une année de "forte activité solaire".

Vérifier l'impact d'une exposition chronique aux radiations

Ainsi, les lichens, et en particulier D. muscorum, pourraient "potentiellement" survivre sur Mars malgré les fortes doses de rayons X associées aux éruptions solaires et aux particules énergétiques qui atteignent la surface de la planète, concluent les auteurs – qui soulignent néanmoins la nécessité de mener des études "à plus long terme" sur l'impact d'une exposition chronique aux radiations.
"Notre étude est la première à démontrer que le métabolisme du partenaire fongique [champignon, NDLR] dans la symbiose lichénique reste actif dans un environnement ressemblant à la surface de Mars", commente Kaja Skubała, première auteure de l'article, dans le communiqué.
Sur la planète bleue, les lichens sont considérés comme d'importantes sentinelles de l'environnement : "particulièrement sensibles" à la qualité de l'air, ils permettent en effet, à l'instar d'une plante cousine de l'ananas testée comme indicateur au Chili, "d'évaluer la présence de polluants atmosphériques" (France Bleu). Or, nombre d'entre eux sont menacés d'extinction.

42 mètres, la profondeur d'un immense lac aujourd'hui disparu dans l'un des plus grands déserts du monde



LE DÉSERT du Rub al-Khali, situé en majorité en Arabie Saoudite, abritait autrefois un immense lac qui a pu atteindre 42 mètres de profondeur à son apogée, il y a 8 000 ans, révèle une étude. Cette abondance d'eau douce a permis "l'épanouissement de prairies et de savanes, facilitant la migration humaine jusqu'au retour de la sécheresse" (université de Genève).
lus nous explorons les déserts, plus nous faisons des découvertes", nous a récemment confié Anthony Herrel, directeur de recherche CNRS, spécialiste en biologie de l'évolution au Muséum national d'Histoire naturelle et membre du commissariat scientifique de l'exposition "Déserts" (du 2 avril au 30 novembre 2025 à la Grande Galerie de l'Évolution du Jardin des Plantes, Paris).
Injustement considérés comme "vides", ces habitats caractérisés par le manque d'eau à l'état liquide – et pas forcément par le manque d'eau tout court, comme on le voit dans les "déserts de glace" abritent en réalité des formes de vie exceptionnellement diversifiées.
Tout aussi surprenant est leur passé, plus ou moins lointain…
C'est le cas, par exemple, du Rub al-Khali (dont le nom signifie 'Quart Vide'), l'un des plus grands déserts de sable au monde, situé sur la péninsule Arabique.
Aujourd'hui aride, ce territoire de près de 650 000 kilomètres carrés abritait autrefois un vaste lac et des rivières, selon une étude publiée par une équipe internationale dans la revue Communications, Earth and Environment (A.S. Zaki et al., 2025).

Une période de fortes précipitations entre -11 000 et -5 500 ans

"Nos travaux mettent en évidence la présence d'un ancien lac, qui a atteint son apogée il y a environ 8 000 ans, de rivières et d'une grande vallée formée par l'eau", décrit Abdallah Zaki, premier auteur de l'étude, actuellement chercheur postdoctoral à l'Université du Texas, dans un communiqué de l'université de Genève (UNIGE) où il a exercé par le passé.
Ces points d'eau sont apparus durant "l'Arabie verte" – une période de fortes précipitations qui s'est étendue de moins 11 000 à -5 500 ans, à la fin de l'ère quaternaire. "On estime que le lac était massif, mesurant 1 100 km2 – soit près de deux fois la surface du Lac Léman – et 42 m de profondeur", précise Sébastien Castelltort, professeur en processus de surface à l'UNIGE, qui a dirigé les recherches.
"En raison de l'augmentation des précipitations, (le lac) a fini par céder, provoquant une grande inondation et creusant une vallée de 150 km de long dans le sol du désert", détaille le chercheur.

Prévoir les conséquences possibles du changement climatique actuel

Sur la base des sédiments et des reliefs, les scientifiques estiment que les fortes pluies qui ont alimenté ces anciens points d'eau proviennent de l'expansion vers le nord des moussons africaines et indiennes, indique le communiqué.
Ces phases humides, liées aux cycles orbitaux, ont favorisé la formation de prairies et de savanes, facilitant ainsi l'expansion humaine dans la péninsule Arabique.
"La formation de paysages lacustres et fluviaux, ainsi que de prairies et de savanes, aurait conduit à l'expansion des groupes de chasseurs-cueilleurs et des populations pastorales" sur la zone, relate Michael Petraglia, professeur à l'Université Griffith (Australie). "La présence d'abondantes preuves archéologiques (…) le confirme", note-t-il. Puis, il y a 6 000 ans, cette région a connu une forte baisse des précipitations, ce qui aurait créé des conditions sèches et arides, forçant finalement ces populations nomades à se déplacer : "Ce récit (…), inscrit dans les roches et les paysages, est fondamental pour comprendre et prévoir les conséquences possibles du changement climatique actuel", souligne l'UNIGE.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

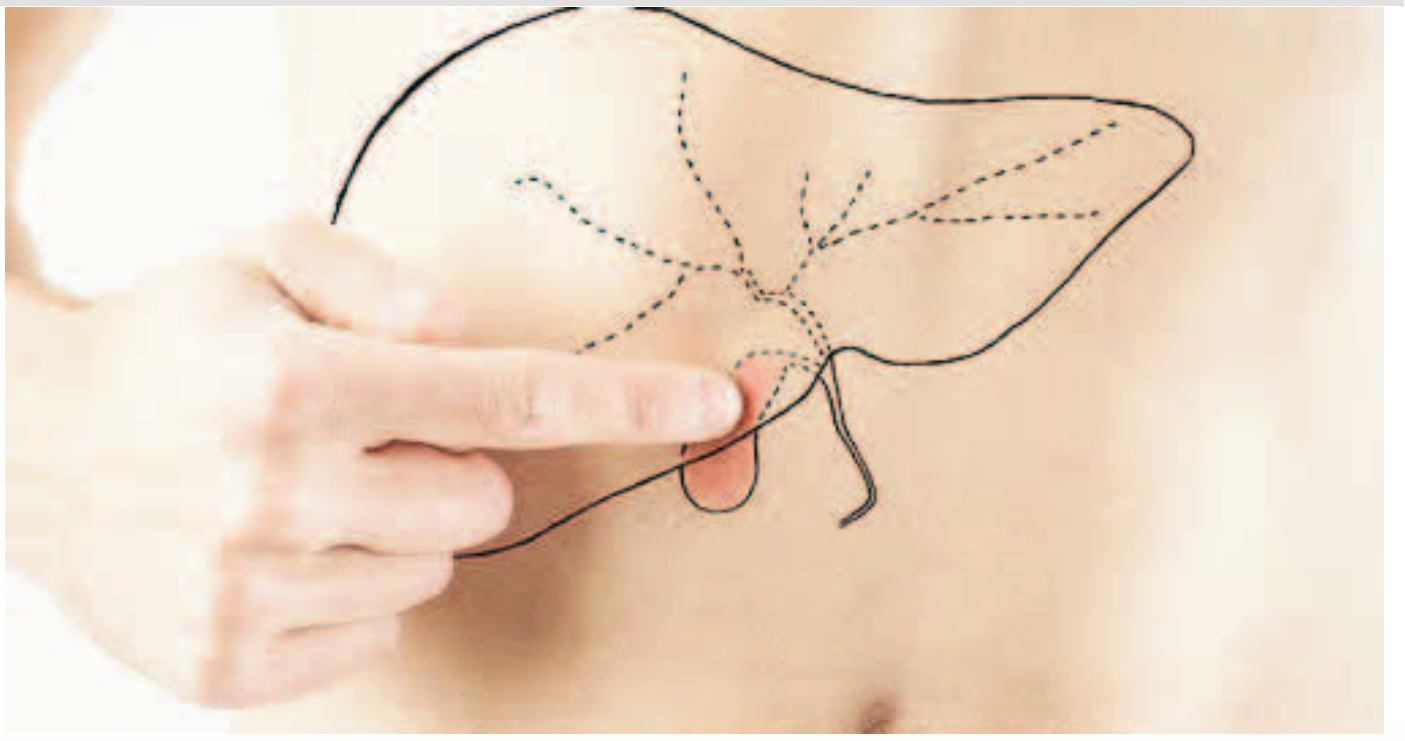
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Une douleur à l'abdomen dite abdominale est fréquente chez la femme et l'homme, enfant comme adulte. On parle généralement de maux d'estomac ou de maux de ventre. Que cache une douleur à gauche ? A droite ? Quels sont les symptômes associés ? Quand faut-il consulter ? Quel traitement ?



Douleur abdominale : gauche, droite, cause, traitement

BIEN-ÊTRE

Les douleurs abdominales, que ce soit du côté gauche ou du côté droit concernent une grande partie de la population : environ 2 à 4 adultes sur 10 et 1 à 2 enfants sur 10 sont fréquemment affectés par des douleurs abdominales. Une douleur abdominale peut notamment être caractérisée par son caractère récurrent (on parle alors de douleur abdominale chronique) ou ponctuel (on parle alors de douleur abdominale aiguë). Quels sont les symptômes d'alerte ? Les différentes causes ? Qui et quand consulter ? Quels sont les meilleurs traitements ? Explications des symptômes et des solutions.

Qu'est-ce qu'une douleur abdominale aiguë ?

Une douleur abdominale aiguë et sévère est presque toujours le symptôme d'une maladie intra-abdominale. Elle peut être le seul signe de la nécessité d'une intervention chirurgicale et doit être rapidement prise en charge. Dans certains cas, elle peut aussi révéler une affection rénale, gynécologique, cardiaque, vasculaire, thoracique, et parfois métabolique.
Les signes cliniques associés (fièvre, saignements, diarrhée, constipation, vomissements...) et les examens biologiques simples, la radiologie de l'abdomen sans préparation, l'échographie ou le scanner abdominale permettent d'orienter le diagnostic.

Qu'est-ce qu'une douleur abdominale chronique ?

Une douleur abdominale chronique est définie par une douleur persistante pendant plus de 3 mois, de façon continue ou intermittente. Une douleur intermittente peut être assimilée à une douleur abdominale récurrente. Elle peut survenir à tout moment après l'âge de 5 ans. Jusqu'à 10% des enfants nécessitent un bilan pour une douleur abdominale récurrente et environ 2% des adultes, majoritairement des femmes, ont une douleur abdominale chronique.Un plus grand pourcentage d'adultes présente certains symptômes gastro-intestinaux chroniques, comme une dyspepsie et différents troubles intestinaux.

Qu'est-ce qu'une douleur abdominale après le repas ?

Une douleur après les repas signe le plus souvent un problème de digestion au niveau de l'estomac, du pancréas, de la vésicule biliaire ou des intestins. Une sensation de pesanteur ou de ballonnement accompagnée d'éructations, ou de douleur au-dessus de l'ombilic peut être en lien avec une dyspepsie (reflux gastro-œsophagien, ulcère estomac...). Au contraire, une douleur vive et transfixiante de la partie haute du ventre ou à droite peut être en lien avec une pathologie du pancréas ou de la vésicule biliaire. Des ballonnements, des gonflements, de la diarrhée ou de la constipation associés à une douleur en bas du ventre sont plutôt le signe d'un problème intestinal.

Douleur abdominale à droite : le signe de quoi ?

Une douleur abdominale à droite est le signe d'un problème au foie ou à la vésicule biliaire. L'appendicite se traduit par une douleur abdominale au niveau de la partie inférieure droite de l'abdomen (la fosse iliaque droite).

Douleur abdominale à gauche : le signe de quoi ?

Une douleur abdominale à gauche est le signe d'un problème à l'estomac, au duodénum ou au pancréas.

Quels sont les symptômes d'une douleur abdominale ?

Les symptômes varient en fonction de la cause et de la localisation (à gauche ou à droite, accompagnée d'autres symptômes...). La douleur abdominale se caractérise par :
Sensation de douleur d'une partie ou de tout le ventre,
Crampes ou de brûlures
Une fièvre
Des nausées et des vomissements
Une aérophagie
Une miction difficile.
"Les douleurs abdominales sont très fréquentes car elles sont le symptôme de diverses pathologies de l'ensemble de l'abdomen. Ne laissez pas traîner une douleur abdominale et n'hésitez pas à consulter votre médecin traitant si elle persiste ou les urgences si elle est insupportable", conseille le Dr Claire Lewandowski, médecin spécialisée en médecine générale, addictologie et psychiatrie.

Douleur abdominale et urine foncée : que faire ?

Des urines foncées signent le plus souvent la présence de sang. Lorsqu'elles sont associées à une douleur abdominale vive à la miction, elles sont le signe de coliques néphrétiques, c'est-à-dire une obstruction des voies urinaires. Elles se manifestent par une douleur aiguë ressentie de manière soudaine dans la région lombaire, et elle est due à une brusque augmentation de la pression de l'urine qui ne peut plus s'écouler. Des examens complémentaires sont nécessaires pour confirmer le diagnostic comme une échographie et un traitement antalgique soit être débuté sans tarder.

Sang dans les urines (hématurie) : quelles causes ?

L'hématurie désigne la présence de sang dans les urines. Elle peut être révélatrice de diverses maladies ou troubles liés à un organe du système urinaire, comme la vessie ou les reins. Est-ce grave ? Quelles causes ?

Douleur abdominale et diarrhée : que faire ?

En cas de douleurs abdominales aiguës associées à une diarrhée - c'est à dire au moins 3 selles molles ou liquides par jour, pendant moins de 14 jours (habituellement, seulement quelques jours) et qui disparaissent spontanément - une infection virale ou bactérienne est le plus souvent en cause. En revanche, si les douleurs et la diarrhée deviennent chroniques, c'est à dire qu'elles durent plus de 4 semaines, elles peuvent être causées par un trouble inflammatoire de l'intestin comme la colite ulcéreuse ou la maladie de Crohn.

Diarrhée : comment lutter contre ?

La diarrhée se manifeste par des selles molles ou liquides. Elle est souvent accompagnée de nausées et de vomissements et parfois de fièvre. Selon les cas, il est impératif de consulter pour éviter les complications. Quelles sont les causes ? Que manger ?

Douleur abdominale et fièvre : que faire ?

Lorsque la fièvre accompagne la douleur abdominale, c'est qu'il peut s'agir d'une infection. Dans la plupart des cas il s'agit d'une gastro-entérite d'origine virale ou bactérienne. Cependant, en fonction des antécédents médicaux et chirurgicaux, des examens complémentaires (prise de sang, échographie, scanner...) et des symptômes, il peut aussi s'agir d'une atteinte hépatobiliaire, d'une pancréatite, d'une perforation ou d'une inflammation intestinale comme une maladie de Crohn, un abcès, une obstruction, une ischémie intestinale ou une diverticulite. D'autres affections gynécologiques comme la salpingite, la grossesse extra-utérine, la torsion ou la rupture d'un kyste de l'ovaire peuvent aussi être en cause. Dans tous les cas, une prise en charge médicale rapide d'impose pour faire le diagnostic et parfois procéder à une intervention chirurgicale en urgence.

Quelles sont les causes d'une douleur abdominale ?

Les causes des douleurs abdominales sont très nombreuses. Ce sont l'examen clinique du médecin, les symptômes associés et les examens complémentaires qui permettent de faire le diagnostic et de proposer une prise en charge adaptée. Une douleur abdominale peut révéler :

Une constipation
Une infection gastro-intestinale (gastro-entérite...)
Un reflux gastrique
Une gastrite
Un ulcère
Un étranglement de l'intestin en cas d'hernie
Une inflammation du pancréas ou du foie
Une appendicite
Une occlusion intestinale
Une péritonite
Un calcul rénal ou biliaire
Une cystite
Un infarctus du myocarde (beaucoup plus rare et surtout chez les personnes âgées).
Des règles douloureuses
Un kyste à l'ovaire
Une grossesse extra-utérine
Enfin, de nombreuses personnes souffrent régulièrement de maux de ventre sans cause connue. On parle alors de troubles fonctionnels intestinaux ou de "colopathie" en lien avec le stress ou un état dépressif masqué.
Quels sont les traitements d'une douleur abdominale ?
Le traitement des douleurs abdominales repose essentiellement sur le traitement de leur cause. Pour cette raison, il est toujours préférable de consulter un médecin en cas de maux de ventre d'origine inconnue. Lorsque les douleurs sont dues à des spasmes douloureux du tube digestif dont on soupçonne l'origine (diarrhée, excès alimentaire, colopathie, nervosité, anxiété...), il est possible de les soulager à l'aide de médicaments antispasmodiques sur prescription médicale. Dans certains cas, le traitement peut nécessiter une adaptation du régime alimentaire. La chirurgie est parfois le seul remède permettant de traiter la cause et de soulager les symptômes.

Quand consulter en cas de douleur abdominale ?

Les douleurs abdominales violentes qui surviennent sans raison apparente nécessite de consulter un service d'urgences pour effectuer un examen clinique et un bilan comprenant le plus souvent une prise de sang, une échographie abdominale et parfois un scanner. La présence de fièvre ou de sang dans les urines doit aussi faire consulter rapidement.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'éducation
Direction de l'éducation de TIARET
Carte D'immatriculation : 0 96414019000147

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL

OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALE N°: 13 /2026

La Direction de l'Education de la Wilaya de Tiaret lance un Avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence de capacités minimale N° 13 /2026 pour la:

Opération : **Acquisition des Equipements scolaires au profit d'un collège type 06 au niveau du cite des 2800 LPL à Z'MALA commune de Tiaret wilaya de Tiaret (cites habitat intégrées 2025) en 06 (lots)**

- **LOT N°01 : Equipement Scolaire**
- **LOT N°02 : Equipement Bureautique**
- **LOT N°03 : Equipement informatique**
- **LOT N°04 : Equipement Groupe électrogène**
- **LOT N°05 : Equipement des ateliers**
- **LOT N°06 : Equipement anti incendie**

Les soumissionnaires intéressées par cet avis disposant d'un registre électronique en rapport avec l'activité concerné (producteurs, grossistes importateurs et détaillants justifiant cette qualité) peuvent retirer le cahier des charge au siège de la direction de l'éducation de la willaya de Tiaret sise route ain guesma - Tiaret SERVICE DE PROGRAMMATION ET SUIVI BUREAU MARCHE , Et déposé leurs offres accompagnées des documents administratifs et fiscaux conformément au cahier des charge.

-Capacité Technique : les soumissionnaires disposant d'un registre de commerce électronique en rapport avec l'activité concerné ;

-Capacité financière :ayant un chiffre d'affaire moyen des 03 dernières années égale ou supérieure à 7. 000. 000.00 DA pour le lot n°01et: ayant un chiffre d'affaire moyen des 03 dernières années égale ou supérieure à 3. 000. 000.00 DA pour le lot n°02 , lot n°03 ; justifié par les bilans financiers visés par les services impôts et C 20 .

-Référence professionnelle :**pour tout les lots** : le soumissionnaire doit représenter au moins un projet de même nature justifiés par une attestation de bonne exécution délivrée par un service contractant

Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et être retenue pour un seul lot , l'évaluation et l'attribution provisoire des lots se fera par ordre chronologiques

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une déclaration de candidature, remplie, cachetée, signée et datée par le soumissionnaire **selon le modèle ci-joint.**
- La Déclaration de probité, remplie, cachetée, signée et datée par le soumissionnaire **selon le modèle ci-joint.**
- Copie de l'extrait du registre de commerce électronique
- Copie du Statut de l'entreprise – personne morale
- Un extrait du casier judiciaire du gérant (moins 3 mois)
- Copie de l'extrait de rôle (moins de 03 mois), apuré ou avec échéancier de paiement récent.
- Copie de l'attestation de mise à jour CNAS – CASNOS, en cours de validité
- Les bilans des 03 dernières années vise par les impôts et C20
- Références Professionnelles
- Copie du N.I F
- Certificat d'origine pour les produits d'origine Algérienne délivré par la chambre de commerce
- Attestation dépôt légal des comptes sociaux (Personnes Morales) de l'année considère
- Copie du relevé d'identification bancaire (RIB).

OFFRE TECHNIQUE :

- La Déclaration à souscrire, remplie, cachetée, signée et datée par le soumissionnaire **selon le modèle ci-joint**
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé;
- Copie du certificat d'origine délivré par la chambre de commerce pour les produits d'origine algérienne.
- Prospectus ou catalogues des équipements en couleur et en grand format et anonyme **(ne porte ni paraphe, ni cachet, ni griffe du soumissionnaire)** .
- **un numéro d'identification de quatre (4) chiffres du concurrent doit être inséré à l'intérieur d'une enveloppe fermée et anonyme**

- Copie du certificat de conformité
- Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter leurs photos couleurs et fiches techniques faute de quoi l'offre sera rejetée .
- Les soumissionnaires qui ne présentent pas les prototypes pour (lots 1-2-5) et photos couleurs et fiches techniques bien détaillée pour lot n°03, 04 et n° 06, faute de quoi l'offre sera rejetée .
- Engagement des délais de livraison par lots.
- Engagement de délais de garantie par lots .
- Engagement de service après vente par lots .
- Cahier des Charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté » signé et paraphé Daté
- Numéro de code prototype sous pli fermé

OFFRE FINANCIERE :

- La lettre de soumission, remplie, cachetée, signée et datée par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint.
- Le bordereau des prix unitaires, remplie, cachetée, signée et datée par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint
- Le devis quantitatif et estimatif, remplie, cachetée, signée et datée par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint.

Les offres doivent être envoyées directement au service de la direction de l'éducation de la wilaya de Tiaret .
l'enveloppe extérieure doit être anonyme portant uniquement la mention

Avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence de capacités minimale N° ..13../2026
Acquisition des Equipements scolaires au profit d'un collège type 06 au niveau du cite des 2800 LPL à Z'MALA commune de Tiaret wilaya de Tiaret (cites habitat intégrées 2025) en 06 (lots)
« à N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis »

- la durée de préparation des offres est fixé a huit "08" jours a compter de la date de la premier parution aux quotidiens nationaux ou le BOMOP et presse électronique .
- la date et l'heure limitée de dépôt des offres et prototype est fixée le dernier jour de la durée de préparation des offres *au plus tard à* ***13 H00, si*** *ce jour coïncide avec un jour férie ou de repos légal la date sera reportée au jour ouvrable à la même heure .*
- *Toute offre déposée en retard du délai de dépôt des offres fixé initialement ne sera pas réceptionnée .*
- *l'ouverture des plis se tiendra en séance publique le meme jour de la cloture de depot des offres a 13h00*
- *La durée de validité des offres est fixé à la durée de préparation des offres augmenté de trois « 03 » mois* ***(quatre vingt dix huit « 98 » jours)*** *à partir de la date de préparation des offres.*
- *Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture.*

Le Jeune Indépendant du 01/09/2026 / ANEP 2631012840



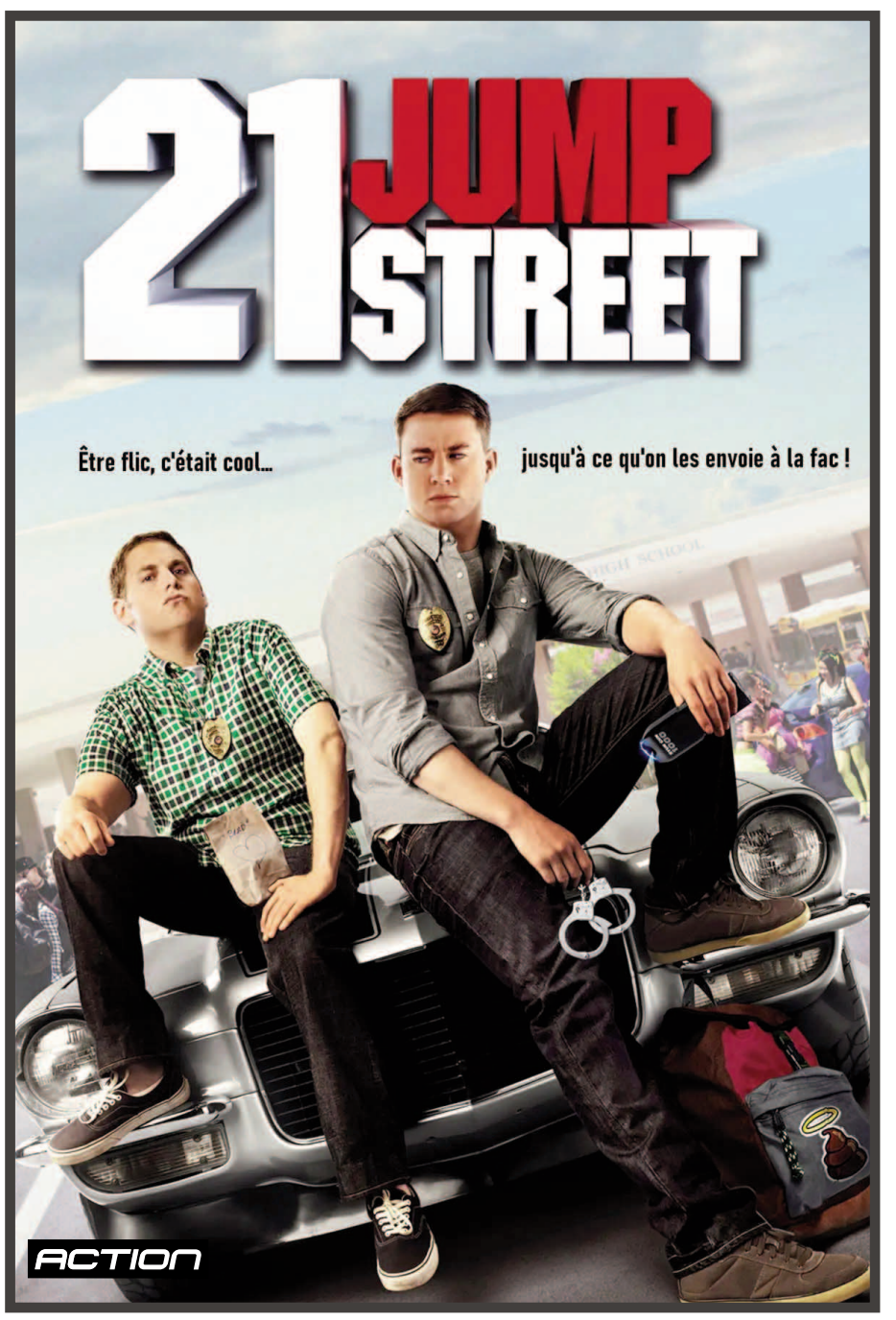












JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Téléréalité - 2026 — TF1
Koh-Lanta Saison 29

21h00 Sport - France 2026 — France 2
Léon - Au-delà de l'or

20h50 Série dramatique - Etats-Unis 2022 — M6
9-1-1

21h00 Thriller - Etats-Unis - 2025 — CANAL+
Le Mage du Kremlin

21h00 Divertissement — W9
France - 2026
On connaît la chanson

22h35 Film de science-fiction — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2008
Cloverfield

21h05 Film fantastique — 6ter
Grande-Bretagne - France - 2010
Nanny McPhee et le Big Bang

21h00 Thriller - 2016 — CINE+ PREMIER
Mr Wolff

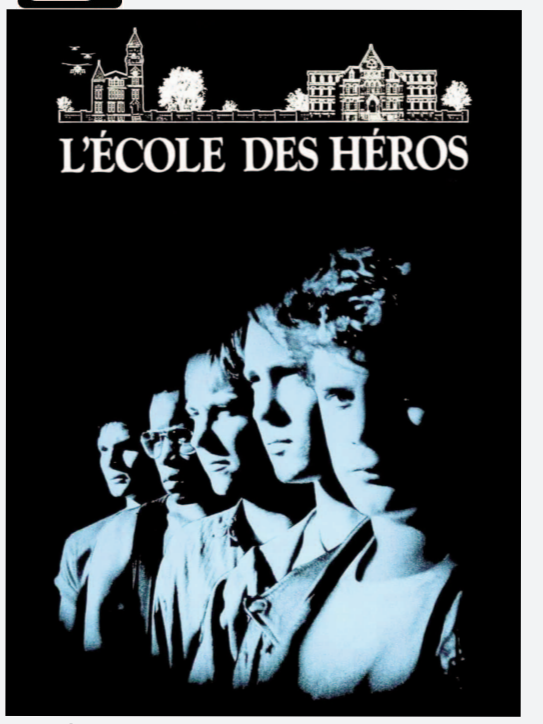
21h00 Rugby's Greatest Rivalry. — CANAL+ SPORT
Afrique du Sud / Nouvelle-Zélande

21h00 Cinéma - Bulgarie - Etats-Unis 2025 — CINE CINEMA
Ice Fall

20h50 Cinéma — CANAL+ family
France - 1983
Papy fait de la Résistance

21h25 Magazine de société — TMC
Etats-Unis - 2026
Les reportages de Martin Weill

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Etats-Unis - 1991)

L'école des héros

Luis Cali, un trafiquant de drogue colombien, se retrouve dans une situation désespérée alors que son père est incarcéré aux États-Unis. Pour le libérer, il élabore un plan audacieux : prendre en otages les élèves d'une école militaire réputée, fréquentée par des jeunes issus de familles aisées mais déjà renvoyés de plusieurs établissements. Parmi ces élèves se trouve Billy Tepper (Sean Astin), le fils du juge en charge du procès contre son père. Cali, conscient de la valeur symbolique de sa prise d'otages, transforme l'école en une véritable forteresse, plongeant les étudiants dans une situation critique.

22h40

Film d'action (Etats-Unis - 2012)

21 Jump Street

Ennemis jurés au collège, Jenko et Schmidt se retrouvent à l'école de police où ils deviennent amis et obtiennent leur diplôme en même temps.
Jugés immatures après une bévue, ils sont envoyés dans un commissariat miteux pour démanteler un trafic de drogue dans un lycée. Les deux officiers doivent opérer sous couverture et se font passer pour des élèves. Mais les temps ont bien changé depuis leur adolescence.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:28	12:29	16:09	18:59	20:24
CONSTANTINE	04:34	12:34	16:13	19:03	20:28
ALGER	04:49	12:48	16:27	19:17	20:41
OUARGLA	04:49	12:39	16:15	19:04	20:24
CHLEF	04:56	12:55	16:34	19:24	20:48
MOSTAGANEM	05:01	13:00	16:39	19:29	20:52
ORAN	05:05	13:03	16:42	19:31	20:55

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8579 — MARDI 1ER SEPTEMBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	31°	25°
Oran	29°	25°
Constantine	37°	23°
Ouargla	45°	30°

DÉCISIONS DE TEBBOUNE SUR LES INCENDIES

Les partis apportent leur soutien

Le Parti du Front de libération nationale (FLN), le Front El Moustakbal et le Parti Sawt Echaâb ont exprimé leur soutien aux mesures décidées par le président de la République pour prendre en charge les sinistrés et rétablir la situation dans les zones touchées par les incendies meurtriers. Les trois formations se sont également prononcées en faveur du renforcement de la lutte contre les incendies volontaires, allant jusqu'à soutenir la levée du moratoire sur la peine de mort.



La classe politique satisfaite.

Les réactions politiques se poursuivent au lendemain de la réunion présidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, consacrée au suivi des conséquences des incendies ayant touché plusieurs wilayas du pays et causé d'importantes pertes humaines, matérielles et écologiques.

Le FLN a notamment apporté son « plein soutien » aux mesures destinées à indemniser les personnes touchées, à reconstruire ou réparer les habitations endommagées et à rétablir les réseaux d'eau et d'électricité ainsi que les axes routiers. Le parti a également insisté sur la nécessité de rétablir la normalité dans les zones sinistrées dans les meilleurs délais, rappelant l'objectif d'un retour à la normale sous une semaine, annoncé par le président de la République.

Sur le volet judiciaire, le FLN s'est félicité de l'initiative visant à durcir la législation contre les incendies criminels, estimant que les actes visant délibérément les vies, les biens et les ressources forestières et agricoles constituent une menace pour « la sécurité publique et les intérêts vitaux du pays ».

Pour sa part, le Front El Moustakbal a salué « les mesures fermes et rapides contenues dans les orientations du président de la République », qui traduisent, selon le parti, « la volonté de l'Etat de faire face à cette catastrophe avec tous les moyens et ressources disponibles, d'atténuer ses conséquences humaines, sociales et matérielles, et de garantir le retour à la normale dans les régions touchées dans les meilleurs délais ».

Le parti souligne, à cet égard, la nécessité d'« une mise en œuvre immédiate et effective des décisions prises sur le terrain, afin que les mesures arrêtées parviennent aux citoyens en temps opportun ». Il appelle également à « renforcer la culture de la prévention et de la vigilance nationale, se mobiliser autour des institutions de l'Etat et ne pas céder aux rumeurs ou aux informations non fiables ».

Concernant les incendies volontaires, le Front El Moustakbal s'est prononcé en faveur du renforcement du cadre juridique et des sanctions. Il a également réaffirmé son soutien aux enquêtes en cours visant à déterminer les circonstances des incendies et à établir les éventuelles responsabilités.

Le Parti Sawt Echaâb a, de son côté, salué les décisions annoncées lors de la réunion présidée par Abdelmadjid Tebboune, notamment la prise en charge intégrale des sinistrés et « leur indemnisation à hauteur de 100 % », ainsi que le relogement des personnes ayant perdu leur habitation.

Le parti a également mis en avant l'annonce d'amendements au code pénal avant le 15 septembre concernant les incendies volontaires. Il s'est prononcé en faveur de l'application de la peine de mort aux personnes dont l'implication intentionnelle dans le déclenchement des incendies serait établie par des preuves irréfutables, dans le strict respect des procédures légales.

Khalil A.

ILS CIBLAIENT USINES ET ENTREPRISES

Un réseau criminel démantelé à Oran

Un réseau criminel opérant à l'échelle nationale, spécialisé dans l'escroquerie et la fraude commerciale et ciblant notamment des usines et des entreprises à travers plusieurs wilayas du pays, a été démantelé par la police judiciaire de la wilaya d'Oran. Ses membres profitaient des facilités de paiement accordées par certaines entreprises avant de revendre rapidement les marchandises obtenues, a indiqué hier la Sûreté de wilaya dans un communiqué.

L'opération a été menée par les éléments de la Brigade économique et financière relevant du Service de wilaya, dans le cadre des efforts de lutte contre la criminalité organisée, notamment les activités portant atteinte à l'économie nationale. Les investigations menées par les enquêteurs, en coordination avec le parquet territorialement compétent, ont permis de mettre au jour la structure de ce réseau criminel et d'arrêter deux de ses membres, tous deux déjà connus de la justice.

Les deux suspects faisaient également l'objet de recherches par plusieurs juridictions à travers le territoire national pour leur implication présumée dans des affaires similaires liées à l'escroquerie et à l'émission de chèques sans provision.

Selon le communiqué, le réseau ciblait particulièrement les usines et les entreprises accordant des facilités de paiement, notamment par versements échelonnés ou par paiement à terme au moyen de chèques bancaires. Après s'être emparés des marchandises, ses membres procédaient à leur revente dans des délais très courts à des particuliers établis dans d'autres wilayas.

À l'issue de l'enquête, les deux suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Arzew, où ils devront répondre des faits qui leur sont reprochés.

D'Oran, Brahim Mazi

RENOUVELLEMENT DU PARC NATIONAL DE TRANSPORT

Le MDN livre 160 nouveaux autobus à cinq wilayas

LA DIRECTION des industries militaires du ministère de la Défense nationale (MDN) a procédé, hier, à la livraison de 160 autobus de grande capacité au profit des entreprises publiques de transport urbain et semi-urbain de cinq wilayas, à savoir Blida, Tiaret, Sétif, M'Sila et Bordj Bou Arréridj.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatif à l'importation de 10 000 nouveaux autobus destinés au renouvellement du parc national de transport de voyageurs.

Selon un communiqué du MDN, la livraison de ce nouveau lot a été effectuée au niveau du site industriel de Rouiba, sous le suivi personnel du général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire.

Ce nouveau lot est destiné à renforcer les moyens de transport collectif dans les wilayas bénéficiaires et à contribuer au renouvellement progressif du parc de transport urbain et semi-urbain.

L'opération de livraison s'inscrit dans un programme national visant à améliorer les conditions de transport des voyageurs et à répondre aux besoins croissants des différentes wilayas en matière de mobilité.

Le ministère de la Défense nationale précise que cette opération se poursuivra jusqu'à la livraison de l'ensemble des autobus à toutes les wilayas, conformément au programme établi.

A. D.

TRAFIC DE STUPÉFIANTS

9,5 kg de kif traité saisis à bord d'un taxi à Tlemcen

LES ÉLÉMENTS de la brigade régionale de lutte contre les stupéfiants de Tlemcen ont mis en échec une tentative de transport de drogue, avec la saisie de 9,5 kilogrammes de kif traité à l'issue d'une opération de contrôle menée sur l'autoroute Est-Ouest.

Selon un communiqué des services des Douanes, la quantité de drogue a été découverte en possession de deux individus qui se trouvaient à bord d'un taxi, intercepté au niveau d'un barrage de sécurité.

Les deux suspects ont été interpellés et remis aux autorités judiciaires compétentes, qui poursuivront les procédures légales à leur encontre afin de déterminer les circonstances exactes de cette affaire.

S. N.